

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

La semaine de 40 heures et la crise

par Daniel GUERIN



Le lock-out Citroën

par Georges ALHOMME

Après notre Enquête sur le mouvement des fonctionnaires

par M. CHAMBELLAND

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10^e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois.... 10 fr.

Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Trois mois.... 13 fr.

Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Permanence :

Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X^e.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINES

La mission Rist. — Pourquoi Roosevelt mande l'Europe à sa barre. — Tom Mooney va, une seconde fois, être jugé. — La politique du pain cher, politique de tous les partis R. L.

CE QU'A GOUTÉ LA GUERRE DU MAROC : 29.000 HOMMES !

LA SEMAINE DE 40 HEURES ET LA CRISE D. Guérin

PARDI NOS LETTRES

Une grosse question. — La République espagnole va-t-elle se couvrir du sang de 42 ouvriers ? — Socialisme tricolore. — Le sur-sis d'appel de Jouhaux.

AILLEURS QUE CHEZ HITLER

LE LOCK-OUT CITROËN.. G. Alhomme

LES FONCTIONNAIRES SE SONT PRONONCÉS POUR L'INDÉPENDANCE DU SYNDICALISME R. Hagnauer

POUR LA LIBÉRATION DE VICTOR SERGE

APRÈS NOTRE ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES. M. Chambelland

FAITS ET DOCUMENTS

Le siège du Djebel Sagho. — Que fut Zangara ? — Deux actes de décès.

ENTRE NOUS

LES FAITS DE LA QUINZAINÉ

La mission Rist

Ainsi donc la mission que M. Rist commande s'est embarquée pour l'Amérique, et y sera sans doute depuis déjà quelques jours lorsque paraîtront ces lignes.

Nous disons bien : Rist — et non : Herriot. Car il faudrait vraiment être totalement ignorant des réalités pour s'imaginer qu'Herriot est le chef de ceux qui se sont embarqués sur l'Île de France. Cette outre gonflée de vent n'a, en cette occasion comme en toutes autres, qu'à remplir sa charge de politicien : être à la fois le paravent et le porte-parole des véritables chefs, les représentants des intérêts capitalistes.

En l'espèce ces représentants sont un : c'est M. Charles Rist, dont les communiqués n'ont pudiquement donné que son titre d'ancien sous-gouverneur de la Banque de France, en passant soigneusement sous silence sa fonction actuelle : administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Lorsque le Bloc national était au pouvoir, c'étaient avant tout les représentants de la Banque de l'Union Parisienne et du Comité des Forges qu'on désignait comme « experts ». Maintenant que le pouvoir est au Bloc des gauches, c'est naturellement la « Banque des Gauches », la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui désigne les « experts ». Et pour bien montrer sa puissance, pour bien montrer que le Cartel c'est elle, et uniquement elle, la Banque de Paris a fait supprimer tout représentant d'intérêts capitalistes autres que le sien propre : en dehors de son administrateur Rist, tous ceux qui accompagnent Herriot sont, uniquement, des fonctionnaires.

Pourquoi Roosevelt mande l'Europe à sa barre

Lorsque Roosevelt, à peine installé, a demandé aux représentants des différents Etats européens de venir s'« entretenir » avec lui, nos imbéciles de bourgeois ont exulté. Ah ! fini l'isolement de l'Amérique ! les Américains s'aperçoivent maintenant qu'il leur faut s'entendre avec l'Europe, qu'il leur faut « aider » l'Europe !

Aider l'Europe, ou se la subordonner ?

L'« isolement » américain pratiqué par les différentes administrations républicaines depuis le départ de Wilson, n'était en réalité que la survivance d'une époque révolue. Tant que l'immense territoire des Etats-Unis, presque encore vierge il n'y a guère plus de cinquante ans, n'avait pas été mis en valeur, l'« isolement » s'imposait : se mettre à l'abri des entreprises de l'étranger par une

solide muraille douanière, et, à l'abri de cette barrière, mettre en valeur son propre territoire. Aujourd'hui au contraire où les Etats-Unis sont complètement équipés, aussi équipés pour le moins que n'importe quel pays européen, aujourd'hui que les Etats-Unis regorgent de richesses dont ils ne parviennent plus à trouver chez eux l'emploi, ils ne peuvent plus limiter leur champ d'exploitation à leur pays. Il leur faut s'épandre au dehors. Or, pour pouvoir s'épandre au dehors, il leur faut s'occuper de ce qui s'y passe. D'où la fin de la politique de l'isolement.

Quelques exemples.

Au cours de la dernière décade, le capitalisme américain avait accumulé des capitaux considérables, dont il lui fut impossible, tellement ils avaient crû rapidement, de trouver l'emploi en Amérique ; il les prêta donc à l'Allemagne, qui avait de forts besoins d'argent, mais il se contenta de les prêter sans en surveiller l'emploi ; le résultat fut que ces capitaux sont aujourd'hui « gelés », et l'Oncle Sam ne sait quand il les reverra ; désormais il lui faudra donc s'occuper de plus près de la politique financière des pays où il exportera ses capitaux, et le seul moyen de s'en occuper utilement c'est... de la diriger.

Les Etats-Unis ont du blé et de la farine à exporter, mais les pays qui jusqu'à présent les leur achetaient, s'engagent maintenant à acheter leur blé ailleurs : l'Angleterre dans ses dominions, la France dans les pays danubiens ; il faut donc pour les Etats-Unis s'occuper également de la politique douanière de l'Europe, et comment s'en occuper utilement autrement qu'en... la contrôlant ?

Les Etats-Unis pensaient pouvoir mettre en exploitation, dans un avenir proche, un nouveau et immense Far West : la Chine avec ses 300 millions d'habitants ; mais, par une offensive vigoureuse, le Japon prétend actuellement leur interdire la place. Et les Etats-Unis n'osent pas en venir aux mains, seuls, avec le Japon, ils voudraient des alliés ; or ils n'en peuvent trouver qu'en Europe, d'où la nécessité pour eux de s'occuper également de toute la politique étrangère des Etats européens.

D'un pays économiquement fermé sur lui-même, les Etats-Unis sont devenus un pays à économie impériale, un pays qui a besoin d'étendre son activité bien au-delà de ses frontières, bien au-delà même du continent auquel il appartient : l'étendre sur le monde entier. Le capitalisme américain se trouve aujourd'hui dans une situation analogue à celle où se trouva le capitalisme britannique il y a un siècle. Il est techniquement en mesure de dominer économiquement le monde,

mais pour pouvoir le faire il lui faut briser les résistances possibles en s'assurant l'hégémonie politique. L'Angleterre, pour assurer sa domination économique, imposa au monde le libre-échange ; l'Amérique appliquera-t-elle le même moyen, ou en imaginera-t-elle un autre ? — Les conférences convoquées par Roosevelt marquent, en tous cas, le début de la recherche du moyen économique à employer, et des moyens politiques de l'imposer.

Tom Mooney va, une seconde fois, être jugé

Depuis que Magdeleine Paz a mis nos lecteurs au courant des détails de l'affaire de Tom Mooney-Billings (R.P. de février 32), deux faits nouveaux importants se sont produits.

L'homme qui, en 1916, a placé la bombe pour laquelle les militants syndicaux Mooney et Billings ont été condamnés, s'est dénoncé. C'est Paul Callicote, alors âgé de 16 ans, qui, moyennant 5 dollars, fut chargé par un inconnu de transporter une valise d'Oakland à San Francisco, puis de la déposer en un point déterminé d'une rue, où on devait venir la reprendre. Quelques instants après le dépôt de la valise, la bombe éclatait.

Le second fait est celui-ci :

On sait que la procédure de révision n'existe pas aux Etats-Unis, ou, tout au moins, qu'elle ne peut être ouverte qu'en vertu d'une décision du gouverneur de l'Etat où a lieu le procès, et que, jusqu'ici, le gouverneur de Californie s'est refusé à prendre une telle décision. Pour obtenir, malgré tout, un second procès, les avocats de Mooney viennent d'avoir recours au détour suivant. Mooney fut condamné pour le meurtre de l'une des victimes de la bombe, mais il y eut d'autres victimes. En conséquence Mooney a demandé à être jugé pour le meurtre d'une autre des victimes. Le juge Ward a reconnu que c'était son droit. En conséquence, le 26 avril, va s'ouvrir un nouveau procès, identique à celui de 1916, mais où le nom de la victime sera changé.

L'acquiescement de Mooney est certain. Mais alors, après cet acquiescement — cet acquiescement pour le même crime que celui qu'il est censé avoir commis — osera-t-on encore le garder en prison ?

La politique du pain cher, politique de tous les partis

Notre précédent numéro n'était pas encore chez nos abonnés que le projet de loi dont il y était question sur la « dénaturation » des blés était déjà voté par la Chambre, puis par le Sénat, puis à nouveau par la Chambre. Jamais la machine parlementaire n'avait tourné aussi vite. Un véritable tour de prestidigitation.

Ainsi, désormais, on va en France rendre du

blé impropre à la consommation humaine ! Nous n'aurons ainsi plus rien à envier à l'Amérique. Lorsque, peu de temps après la guerre, le bruit se répandit qu'en Amérique on chauffait des locomotives avec du blé, ce fut ici, une belle indignation ! Ah, ces Américains ! quelle honte !

Maintenant nous faisons bien pis, puisque ce ne sera pas, comme en Amérique, des opérations isolées, des actes de particuliers, mais une opération d'Etat : c'est obligatoirement, par ordre de la loi, et avec des fonds fournis par l'Etat, que des millions de quintaux de blé vont être retirés aux enfants des chômeurs, pour que nous soyons, tous, obligés de payer notre pain plus cher !

Le merveilleux de l'affaire, c'est que personne n'a protesté. Aucun parti, aucun député d'aucun parti, n'a élevé la voix pour s'opposer à ce scandale. Ni député socialiste même de « gauche », ni député communiste. Tous ceux qui ont pris la parole ont approuvé, ou, lorsqu'ils ont critiqué, cela n'a été que pour se plaindre que ce n'était pas suffisant !

« Nous n'avons aucune objection à faire au texte de votre projet », a déclaré textuellement Renaud Jean à la séance du 8 avril !

Le paysan est, en France, le pilier de l'ordre social bourgeois ; en maintenant, par les mesures les plus artificielles, en même temps que les plus odieuses, sa survivance, tous les partis s'avèrent donc les défenseurs de l'ordre bourgeois.

R. L.

Ce qu'a coûté la guerre du Maroc : 29.000 hommes !

Une organisation patriotique « la Djellaba », prépare pour le 14 mai aux Invalides la pose d'une plaque de marbre :

« à la mémoire des 900 officiers et des 28.000 hommes de troupe, tombés depuis 1908 pour la conquête du Maroc ».

On en était déjà, avant les récents combats, à 29.000 ! Le Maroc a coûté, en 25 ans, 29.000 hommes ! Le saviez-vous ?

*
**

Ce qu'a coûté le Djebel Sagho : 2.000 hommes !

L'« affaire » du Djebel Sagho a coûté exactement

13 officiers tués, 7 blessés ;

18 sous-officiers français tués ;

2.000 tués et blessés en tout (du côté français).

Tombez ! Tombez, soldats ! Pour la gloire de la « France » et les profits de la Banque de Paris !

NOTRE ENQUÊTE SUR LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

La semaine de 40 heures et la crise

Dans le numéro du 25 février de la R.P. nous avons analysé les réponses qui nous étaient parvenues aux cinq premiers points de notre questionnaire sur la semaine de 40 heures (1). Aujourd'hui, à la veille d'un 1er Mai dont la semaine de 40 heures est l'un des mots d'ordre, il nous faut clore notre enquête, en voyant ce qui nous a été répondu sur les quatre derniers points. Et d'abord sur la question suivante, de beaucoup la plus importante et la plus délicate de notre questionnaire, et que voici :

6° PENSEZ-VOUS QUE LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL SANS DIMINUTION DE SALAIRE, SOIT SUSCEPTIBLE DE TIRER D'EMBARRAS LE CAPITALISME, EN ATTENUANT LE DÉSÉQUILIBRE ENTRE LA PRODUCTION ET LE POUVOIR D'ACHAT OU QU'IL FAILLE EN CONSIDÉRER LES EFFETS SOUS LE SEUL ANGLE DE L'INTÉRÊT OUVRIER : RÉSORPTION DU CHOMAGE QUI DEMORALISE LES TRAVAILLEURS ET PARALYSE L'ACTION SYNDICALE ; ALLEGEMENT DU LABEUR QUOTIDIEN ET EXTENSION DES LOISIRS ?

I

Nous touchons ici à l'erreur de la bureaucratie réformiste qui, mal guérie de ses enthousiasmes en faveur de la rationalisation et du « paradis américain », s'imagine qu'avec les 40 heures, elle rendra de nouveau le régime capitaliste habitable.

Ce sophisme incroyable s'étale tout au long des articles du « Peuple », de la brochure de propagande et de l'affiche de la C.G.T. Pour ces incorrigibles utopistes, la semaine de 40 heures serait :

...l'affirmation du principe qui permet d'éviter le retour d'une nouvelle crise... à plus longue échéance le moyen de développer l'économie et de permettre de nouveaux progrès techniques qui ne provoqueront plus une effroyable misère, grâce à l'amélioration générale des conditions ouvrières, à l'augmentation du bien-être général, de la capacité de consommation.

Et Jouhaux, dans son discours de Genève, (« Peuple » du 13 janvier 1933) a dit à peu près la même chose, sous une autre forme :

Il s'agit maintenant d'instaurer de nouvelles méthodes préparant l'équilibre entre la production et la consommation, assurant le bien-être de tous dans une progression continue du niveau de vie correspondant aux progrès de la technique et de la productivité.

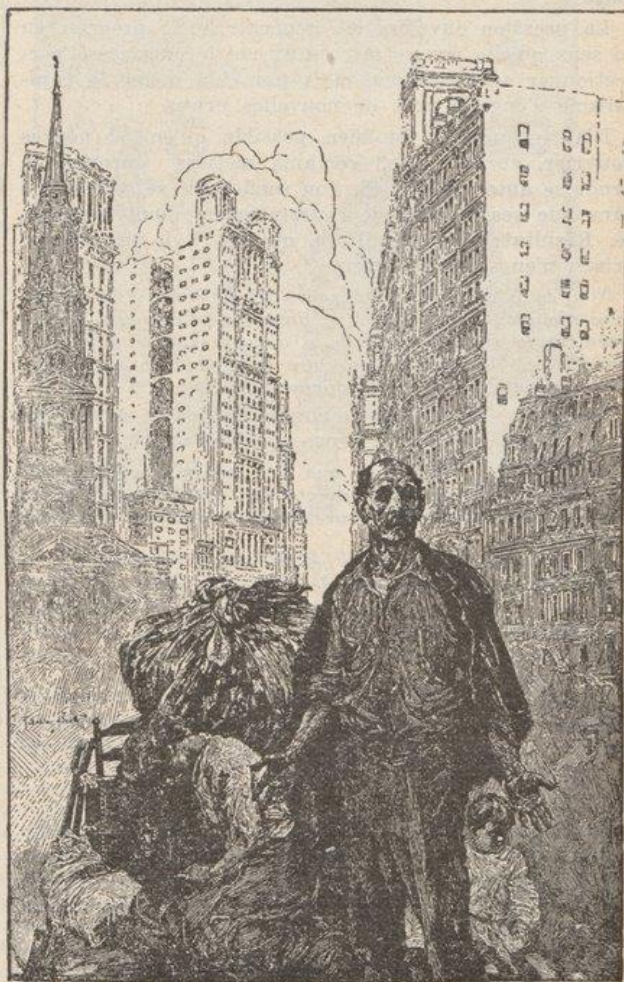
Contre cette illusion dangereuse qu'il suffirait d'une réduction de la durée du travail pour supprimer les contradictions capitalistes, pour éloigner le spectre des crises, nos correspondants s'insurgent :

La loi de huit heures, écrit Gruson, n'a pas empêché la crise économique d'éclater. Elle a pu, tout au plus, la retarder de quelques années. Donc la loi de sept heures, pas plus que celle de huit, ne pourra être un remède définitif. Elle résoudra momentanément la crise de chômage, mais dans quelques années la même situation qu'à l'heure actuelle reviendra.

(1) Voir ce questionnaire dans la R. P. du 25 mai 32.

Et Alhomme affirme, avec plus de vigueur encore :
Contrairement à ce qui est peut-être dans l'esprit des chefs réformistes, il serait criminel de laisser supposer aux tra-

LE CHOMAGE VU EN AMERIQUE



Ils ont bâti
de leurs mains
d'énormes cités
Et ils ne sont pas sûrs
d'un toit
pour s'abriter.

Helen KELLER.

(The Unemployed)

vailleurs qu'il est possible, dans le cadre du régime, d'harmoniser la production avec les besoins de la consommation. Mais il faut bien leur faire comprendre au contraire que quel que soit le résultat obtenu dans la réduction des heures

de travail — obtenu par la lutte naturellement — cette réduction ne sera jamais en rapport avec ce qu'elle devrait être et ne suivra jamais le processus du progrès.

Dans cette course entre la réduction de la durée du travail et les progrès du rendement ouvrier, qui dure depuis déjà un siècle, on sait bien que le rendement ouvrier a toujours eu de l'avance sur la réduction du temps de travail.

A Genève, le délégué patronal Gignoux nous a déjà avertis que si la semaine de 40 heures est appliquée, les capitalistes essaieront :

...de suppléer à l'augmentation du prix de revient par le perfectionnement du machinisme, de la mécanisation. Ce serait là, nécessairement, une cause supplémentaire de chômage...

La pression ouvrière est génératrice de progrès, en ce sens qu'elle pousse le capitalisme à sans cesse perfectionner sa technique, mais par cela même le capitalisme s'engage vers de nouvelles crises.

D'autre part, il est bien possible qu'en 40 heures l'ouvrier, surtout dans certains métiers éprouvants, produise autant qu'en 48. Son rendement se sera accru sans que ses moyens de consommation aient augmenté. Résultat: le déséquilibre, qui est à la source des crises, n'en sera pas atténué.

Non, nous dit Bert, la réduction de la journée de travail, avec maintien des salaires, ne tirera pas d'embarras définitivement le capitalisme. Il y a d'autres causes à la crise actuelle que le déséquilibre entre la production et le pouvoir d'achat des masses laborieuses.

Guéneau, du Chambon-Feugerolles, parle avec l'autorité de sa longue expérience ouvrière :

Le chômage durera tant que l'on produira pour vendre et non pour consommer. Il durera tant que l'ouvrier ne sera pas assez grand garçon pour régler production et répartition lui-même.

J'ai plus de quarante-deux ans de travail à l'usine. Quand j'étais enfant, nous faisons douze heures par jour, ensuite dix, enfin huit. Pour moi cela a toujours été l'esclavage, l'exploitation féroce, l'incertitude du lendemain, la misère. J'ai toujours vu du chômage, mais je crois jamais aussi intense et général qu'aujourd'hui.

Comme quoi je me vois obligé de conclure que ce ne sont pas les courtes journées qui supprimeront le chômage, mais la destruction de l'ordre capitaliste. Au lieu d'user son énergie pour s'adapter au régime, il vaudrait mieux l'user pour le détruire...

Marc, de Rouen, va plus loin encore, trop loin même, car s'il est vrai que la semaine de 40 heures ne résoudra pas la crise et ne sauvera pas le capitalisme, il ne faudrait pas dire non plus qu'elle « n'apportera aucun soulagement à la classe ouvrière ».

L'étude du développement du machinisme montrerait combien le capitalisme ne dépend maintenant que très peu des ouvriers.

J'estime personnellement que les besoins de la société actuelle, qui ne sont guère supérieurs à ceux de 1914, (on ne mange, on ne se couvre, on ne s'abrite guère plus), sont satisfaits avec au minimum 50 % de moins de main-d'œuvre (1).

Alors, que peut faire la réduction à 40 heures de travail ? Je pose la question en ajoutant que des ingénieurs, chefs de service, estiment que lorsque semblable réduction d'heures de travail sera votée, ils pourront faire la même production sans augmenter d'une unité le nombre de leurs ouvriers.

(1) Dans la Ruhr on produit par homme et par équipe 72 % de plus qu'en 1913,

Le capitalisme est moribond, il ne peut donner à la classe ouvrière sa subsistance, la loi de quarante heures n'apportera aucun soulagement à la classe ouvrière, sachons le lui dire.

Poussel, lui aussi, sent bien que les 40 heures ne pourraient être qu'un palliatif provisoire et que, si l'on va au fond des choses, c'est la question de régime qui se pose :

Peut-on véritablement poser la question des quarante heures par semaine ? Ne serons-nous pas dépassés demain par les événements ?

Nous sommes en période de crise extrêmement grave, plongeant des millions de chômeurs dans la misère. Le capitalisme de son côté ne veut nullement abdiquer, et tient à poursuivre sa marche vers une rationalisation toujours plus accentuée. D'ailleurs les conditions modernes du progrès — sous peine de proclamer sa propre déchéance — lui en font obligation.

Dans ces conditions, ne serait-il pas plus raisonnable — le mot me paraît un peu fort — de poser la question de la durée du travail par rapport à la production, et à la répartition de cette production selon les besoins du monde moderne ?

Mais peut-on poser une telle question dans ce régime d'anarchie ?

Si l'on songe en effet qu'en Angleterre, avant 1914, en période de prospérité, il y avait déjà 600.000 chômeurs en permanence, en 1928 — encore à une époque de haute conjoncture — déjà 10 millions de chômeurs par le monde; si l'on songe qu'en Amérique les progrès tout récents de la technique sont tels qu'en admettant le retour à l'activité de 1929, on ne pourrait réemployer que 55 % des ouvriers jetés sur le pavé par la crise, alors on sait que ni la semaine de 40 heures ni même celle de 30 ne sauraient sauver le capitalisme.

II

Même en admettant que la réduction de la durée du travail puisse, sinon supprimer les contradictions capitalistes, du moins permettre une reprise temporaire des affaires, l'intérêt actuel des patrons, pris un à un, est-il de réduire la semaine à 40 heures, en maintenant les salaires ?

Boissel n'en est pas sûr :

Pour le capitalisme le « tirage d'embarras » est à échéance lointaine, alors que l'augmentation relative des frais généraux (salaires) est immédiate.

Par contre, Léon Blum, dans une série d'articles du « Populaire » (29 décembre, 2 et 5 janvier) estime que même immédiatement, les industriels ont intérêt à la semaine de 40 heures :

Toute l'évolution industrielle des vingt dernières années, en particulier tout l'effort à la fois méthodique et intensif, qu'on désigne du nom de rationalisation ont tendu à réduire progressivement l'importance des éléments salaire et matière première dans le prix de revient. D'une part, en effet, la fraction de travail humain incorporée dans le produit, a constamment décliné au profit de la fraction d'énergie mécanique. Et d'autre part tandis que la rémunération du travail humain ne variait que dans une mesure peu sensible, le perfectionnement et le renouvellement incessants de l'appareil mécanique exigeaient des investissements de plus en plus onéreux.

...On arrive ainsi à dégager deux principes qui peuvent se formuler provisoirement de la façon suivante: Tout progrès mécanique ou technique se traduit par l'accroissement dans le prix de revient normal de la fraction correspondant aux charges incompressibles de l'entreprise. Toute crise de sous-consommation accroît d'une façon absolue la portion des charges incompressibles incorporée dans un prix

de revient unitaire, puisque un total pratiquement invariable est réparti sur un moins grand nombre d'unités produites.

...Tout effort privé ou collectif pour remédier à la crise ne peut donc être dirigé qu'en ce sens: accroître le rendement de l'appareil productif et, par conséquent, accroître la demande de produits et par conséquent, développer la faculté générale d'achat.

...On peut affirmer, je crois, sans nulle témérité, cette vérité qui n'a que l'apparence d'un paradoxe: le pays qui sans attendre l'accord international, par voie de simple législation intérieure, osera le premier réduire chez lui la semaine de travail à salaire égal, non seulement ne se grèvera pas d'une charge dans la concurrence, mais s'assurera d'un avantage. Il modifiera à son profit le handicap. Peut-être — et encore n'est-ce nullement certain — l'élément salaire de ses prix de revient sera-t-il momentanément relevé, mais, en revanche et du fait même de l'accroissement de la consommation, l'élément correspondant aux charges incompressibles sera fortement rabaisé puisque ces charges (intérêt des investissements, entretien et amortissement de l'outillage, frais généraux de gestion) seront divisés entre un plus grand nombre d'unités produites. La baisse compensera la hausse et en même temps qu'il aura fermé la plaie du chômage, le pays assez résolument novateur se présentera sur le marché international avec les prix de revient les plus avantageux.

C'est une idée voisine qu'exprimait déjà, bien que plus sommairement, la petite brochure de la C. G. T. de 1906:

Il y a des chances pour que les patrons récupèrent les profits que la réduction des heures de travail aura pu leur faire perdre. En effet, il se pourra que sur chaque produit leur bénéfice soit moindre, mais comme le chiffre des « affaires » sera augmenté, la compensation s'établira.

Thèse que certains représentants patronaux, comme M. Agnelli, président de la Fiat, prennent à leur compte:

Il n'est pas dit que les prix de revient des produits et leurs prix de vente doivent augmenter dans la même mesure que les salaires. En effet, le prix de revient d'un produit est constitué, outre les frais de main-d'œuvre, par d'autres éléments qui diminuent avec l'augmentation de la production, au moins jusqu'à la saturation des installations existantes. En quelques industries même, l'augmentation du salaire ne pourrait avoir qu'une incidence minime sur le prix de revient du produit... Dans tous les cas, il suffira que nous ayons un écart entre les deux augmentations, celle du salaire et celle du prix de revient.

Cette différence entre les deux augmentations dans la mesure et dans le temps représente précisément l'augmentation du pouvoir d'achat. Elle est la marge pour l'augmentation de la consommation, la marge sur laquelle on peut poser la reprise, ce que les Français appellent l'amorçage: la poussée qui remet en mouvement la machine économique.

Mais cette théorie du « dynamisme économique », comme l'a appelée le délégué gouvernemental italien à Genève, M. de Michelis, a été violemment combattue par le délégué patronal, M. Lambert-Ribot (*Journée industrielle* du 17 janvier 1933).

Ayant décidé que la semaine de 40 heures avec salaires maintenus entraînerait une surcharge de 15 à 20 % sur le prix de revient industriel, celui-ci affirme:

L'idée est ingénieuse, elle a quelque chose d'exact dans son principe. Mais dès qu'on veut la chiffrer on constate que l'équilibre ne tient plus.

M. Lambert-Ribot suppose pour une production donnée le chiffre de 100. Du fait de la production accrue,

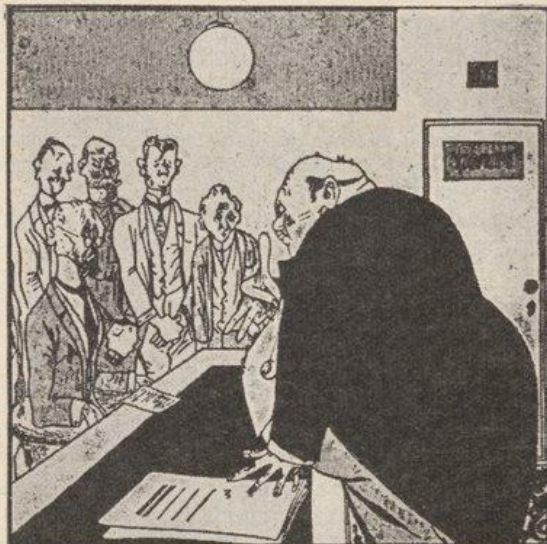
il deviendra 150. Les frais fixes diminueront donc d'un tiers par unité produite.

Ces frais fixes représentent 15 %, ils diminueront donc de 5 %. Nous aurons donc gagné 5 % à mettre en regard de la surcharge de 15 à 20 %. Ainsi l'argumentation ne tient pas.

La thèse de M. Lambert-Ribot se trouve rejoindre celle de l'économiste marxiste qui signe A. Minard dans *Monde* (14 et 21 janvier 33):

Ce qui intéresse le capital, ce n'est pas un bas prix de revient en soi, c'est un prix de revient susceptible de lui procurer du profit. Le capital, dans son ensemble, ne tient

LE CHOMAGE VU EN ALLEMAGNE



« Messieurs, je sais ce que c'est que la faim. Pendant quatre semaines je dois suivre un régime très strict. »

(Simplicissimus)

nullement à mieux utiliser sa capacité, dût-il en résulter une baisse du prix de revient, s'il ne peut y arriver qu'au détriment de son profit.

Il nous paraît que les représentants du capitalisme connaissent très bien leur véritable intérêt. Il ne faut pas les prendre pour ce qu'ils ne sont pas, des imbéciles. Nous ne nous lasserons pas de répéter que l'économie capitaliste est mue par le profit, que ce profit s'obtient par le fait que la classe salariée ne touche pas l'équivalent du travail qu'elle fournit et que toute augmentation de sa rémunération se traduit par une diminution du profit capitaliste. Il en résulte que le capital n'aspire nullement à trouver des consommateurs auxquels il doit fournir lui-même les moyens d'achat pour écouler ses marchandises.

La vérité est qu'il est extrêmement difficile et vain de calculer si les charges nouvelles résultant pour le patronat de la semaine de 40 heures avec maintien des salaires dépasseraient ou non l'économie dans le prix de revient unitaire résultant de la répartition des frais incompressibles sur un plus grand nombre de produits. Il est donc plus prudent de renoncer à persuader le patronat qu'il a un intérêt immédiat à la semaine de 40 heures; nous avons d'autres arguments.

Tout d'abord, celui de la résorption immédiate d'une

partie du chômage. Là-dessus tout le monde est d'accord.

En France des calculs montrent qu'au mois de juin l'introduction de la semaine de 40 heures dans les établissements occupant plus de 100 ouvriers aurait permis de réembaucher environ 276.000 ouvriers.

En Allemagne les évaluations varient de 250.000 à 500.000 chômeurs réembauchés (estimation de Leipart) à 730.000 chômeurs (estimation d'une commission gouvernementale) et à 1.500.000 (estimation de l'Institut pour la conjoncture).

Remède non négligeable, mais remède limité puisque le nombre des chômeurs en Allemagne atteint vraisemblablement 8 millions et en France 1 million, remède plus efficace dans un pays comme le nôtre, où de nombreux ouvriers font encore 48 heures (1), que dans un pays comme l'Allemagne où la semaine réduite est presque généralisée.

III

Mais la raison essentielle pour laquelle nous devons conquérir la semaine de 40 heures n'est pas encore celle-là.

La vraie raison, la bureaucratie réformiste omet généralement de la mettre en évidence.

Et l'on a pu lire dans le rapport rédigé par le B. I. T. en vue de la Conférence préparatoire qui vient de se tenir à Genève, cette phrase stupéfiante :

La proposition d'envisager une réduction de la durée du travail n'est motivée ni par la durée excessive de la semaine de 48 heures, ni par le fait qu'elle impose une trop grande fatigue au travailleur, ou le prive de loisirs raisonnables. Elle a été formulée pour prévenir le chômage et y remédier.

Or, la raison que l'on écarte dédaigneusement, est précisément, pour nous, la seule importante :

Qu'il y ait chômage ou non, a dit à Genève le délégué ouvrier Schursch, de Suisse, nous voulons les 40 heures parce que les travailleurs estiment qu'avec le développement de la productivité, 40 heures par semaine représentent une prestation suffisante à la production et qu'ils veulent des loisirs accrus pour jouir de cette production.

Voilà enfin le vrai langage, celui qu'on cherche en vain dans les affiches, dans les brochures de la C.G.T.

Langage que nous retrouvons — sachons le reconnaître — dans la bouche de Doriot (Chambre, séance du 19 janvier) :

Trois raisons essentielles... nous font demander la réduction de la journée de travail.

C'est tout d'abord le chômage, la seconde c'est que l'effort demandé aux ouvriers de l'industrie augmente constamment comme le montrent les statistiques des accidents du travail sans cesse plus nombreux ; enfin la troisième raison, c'est que le rendement, la productivité du travail, a augmenté dans des proportions énormes.

La rationalisation accroissant d'une part l'effort de l'ouvrier et par conséquent sa misère physiologique, augmentant d'autre part son rendement, même s'il n'y avait pas de crise de chômage, le problème de la réduction du temps de travail, devrait se poser avec force.

Et Petrus Faure, à la même séance, s'écriait :

Je suis bien placé pour affirmer que des ouvriers qui, dans une semaine ont travaillé 40 heures, au fond d'une mine, devant des fours incandescents, ou à la chaîne, ont droit non pas à la paresse, mais au repos, comme les riches.

(1) En France on peut évaluer que 70 % environ des travailleurs font plus de 40 heures par semaine.

Concluons, en faisant encore un emprunt à la petite brochure de la C.G.T. de 1906, qui savait si bien lier la revendication des huit heures à l'idée révolutionnaire :

La Révolution émancipatrice ne viendra pas d'un excès de misère, elle sera préparée et rendue possible par une ascension continue vers davantage de bien-être et de liberté.

**

7° SI VOUS ÊTES PARTISAN D'UNE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE TRAVAIL, QUELLE FORME PRÉFÉREZ-VOUS DONNER À CETTE REVENDICATION ?

JOURNÉE DE SEPT HEURES ?

JOURNÉE DE SEPT HEURES AVEC SEMAINE ANGLAISE ?

SEMAINE DE QUARANTE HEURES SANS PRÉCISER LA RÉPARTITION DES HEURES DANS LA SEMAINE ?

SEMAINE DE QUARANTE HEURES EN CINQ JOURS DE HUIT HEURES ?

Les uns préfèrent nettement la journée de sept heures avec semaine anglaise :

Je crois, écrit Gruson, que la journée de sept heures avec semaine anglaise serait préférable, parce qu'elle permettrait de ne pas changer les habitudes dans le repos hebdomadaire et que d'autre part, elle permettrait également aux travailleurs l'extension de leurs loisirs quotidiens.

Bert est du même avis :

Il ne faudrait plus parler de 8 heures de travail par jour pour adapter le plus rapidement possible les individus à la nouvelle situation, faire rentrer la réforme dans les mœurs et préparer les salariés à de nouvelles revendications concernant la diminution de la durée du travail journalier (6 heures).

Vigne, secrétaire de la Fédération des Mineurs, a fait connaître à la Conférence Nationale extraordinaire du 6 janvier 1933 que :

...les mineurs, pour des raisons qu'il a fait connaître de façon succincte, se sont arrêtés à la formule du temps de travail réparti en six journées.

Doriot, à la tribune de la Chambre, se prononçait, lui aussi, pour la semaine de 6 jours :

La formule des 40 heures en 5 jours maintient le principe de la journée de 8 heures et elle laisse aux employeurs comme l'espoir que si la crise économique venait à s'atténuer, il serait possible de revenir au système des 44 et des 48 heures.

...C'est pourquoi nous avons demandé qu'on ajoute au principe des 40 heures par semaine celui de la réduction de la journée de travail à 7 heures.

On sait, en effet, que la revendication de la C.G.T.U., opposée aux « 40 heures en 5 jours » de la C.G.T., avait été jusqu'ici la journée de 7 heures avec semaine anglaise.

Mais sur ce terrain aussi les « purs » ont opéré un tournant.

Au Comité central du parti communiste (22-25 octobre) Monmousseau a avoué (« Humanité » du 29 octobre) que le mot d'ordre de la C.G.T.

...semaine de 40 heures, a une grande prise sur les ouvriers qui acceptent plutôt 5 jours à 8 heures, que notre mot d'ordre... Faut-il liquider notre mot d'ordre ou se figer dans une formule ? Ce serait de l'opportunisme de droite et de gauche. Il faut savoir s'incliner devant la préférence des masses, mais en dénonçant la manœuvre des chefs réformistes...

Et Arrachart, le 23 octobre, au même comité, expliquait :

Il faut expliquer d'une façon très populaire notre mot

d'ordre et montrer tout le contenu de celui des organisations réformistes. Si des travailleurs après explications, déterminent un autre mot d'ordre, nous devons préparer leur lutte, sur la base fixée par eux, tout en utilisant chaque fait pour expliquer le mot d'ordre de la C.G.T.U.

Comprenez qui pourra!

Au contraire, Alhomme est nettement partisan des 40 heures en cinq jours :

Bien que la situation soit peut-être différente selon les corporations, je pense que la semaine en cinq jours de huit heures est la plus pratique à bien des points de vue: économie de transports, économie de restaurant, repos plus complet pour les ouvriers qui viennent de loin à leur travail, avantages importants surtout pour les banlieusards.

Cot, des cuisiniers autonomes, préfère aussi la semaine de cinq jours, car avec la journée de 7 heures, les patrons feraient faire à leur personnel autant de travail qu'en huit heures, tandis que la semaine de cinq jours les obligerait à réembaucher du personnel en supplément, c'est-à-dire des chômeurs.

Auffret, du Gaz unitaire, nous écrit de même:

Pour nous, il est préférable, pour faire nos 40 heures, que ce soit la semaine de cinq jours, parce que nous avons nos repos payés, 52 par an, ce qui ferait 104; de plus, en ne faisant que 7 heures par jour, le patronat arriverait à nous faire faire autant de rendement en 7 que l'on fait en 8 en ce moment. Ceci ne servirait à rien et resterait inefficace pour parer tant soit peu au chômage. Et puis il est toujours préférable à mon avis une journée de repos de plus, qu'une heure en moins tous les jours.

Nicolas, de la maçonnerie-pierre confédérée, est aussi un partisan des cinq jours, car le gars du bâtiment, lorsqu'il descend au travail, est invinciblement tenté de faire des heures supplémentaires et qu'il est plus prudent de réduire à cinq jours par semaine cette tentation...

Enfin, la semaine de 40 heures en cinq jours a pour elle tous ceux qui s'occupent des loisirs et de la santé de la jeunesse ouvrière, et qui voudraient voir les jeunes travailleurs s'évader, deux jours chaque semaine, de l'atelier, du faubourg malsains. Pour le succès, par exemple, du mouvement naissant des « Auberges de la jeunesse » la semaine de quarante heures en cinq jours serait une mesure indispensable.

* * *

8° QUE PENSEZ-VOUS DES RECENTES MANIFESTATIONS DE LA F. S. I. ET DE LA C. G. T. EN FAVEUR DE LA SEMAINE DE QUARANTE HEURES ET DE LA RESOLUTION VOTÉE PAR LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL ?

QUE PENSEZ-VOUS DE LA POSITION PRISE PAR LA C. G. T. U. SUR CETTE QUESTION ?

PENSEZ-VOUS OU NON QUE LA LUTTE POUR LA REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL (SANS DIMINUTION DU SALAIRE) DEVRAIT POUVOIR METTRE D'ACCORD LES TRAVAILLEURS DE TOUTES TENDANCES, REVOLUTIONNAIRES COMME REFORMISTES, ET PAR LA MEME SERVIR LA CAUSE DE L'UNITE ?

DANS L'affirmative, COMMENT CONCEVEZ-VOUS UN CAMPAGNE DANS CE SENS ? QUELLE PROPAGANDE, QUELS MODES D'ACTION ? VOUS INSPIRERIEZ-VOUS DE LA LUTTE MENEES PAR LA VIEILLE C. G. T. POUR LES HUIT HEURES ?

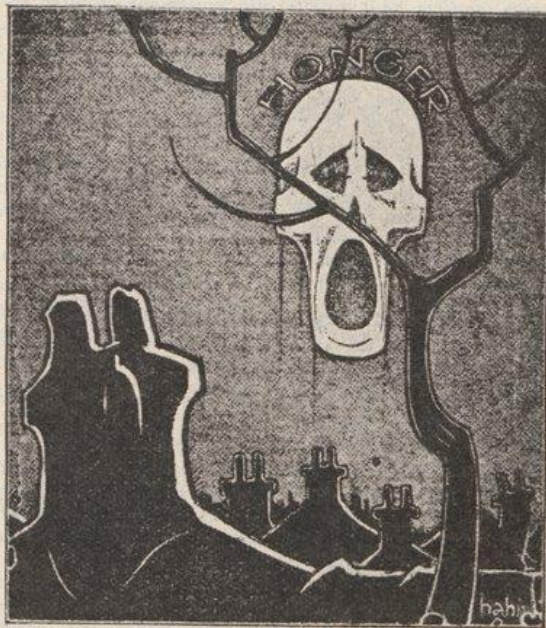
Comme toujours, nous écrit Gruson, les dirigeants confédérés ont eu peur de préciser la revendication ouvrière afin de ne pas trop effrayer le patronat. C'est une position qui

leur permet l'équivoque, car ainsi, lorsqu'un ouvrier leur pose cette question: « Etes-vous pour la réduction des heures de travail avec diminution de salaire ? » — Non ! répondent-ils. Mais lorsque ces mêmes dirigeants confédérés se trouvent devant les représentants du patronat (les assemblées du B.I.T. en sont des exemples) ils ne précisent pas leur position, ce qui leur permet d'éviter des discussions de classe.

L'attitude des dirigeants unitaires (ironie des noms) ? A quoi bon en parler ? Leur position sur cette revendication est et sera celle que Moscou voudra leur imposer. Pauvres hommes ! Ils sont plus à plaindre qu'à blâmer.

La lutte pour la réduction des heures de travail peut et

LE CHOMAGE VU EN HOLLANDE



LE LEVER DE LA LUNE

C'est la faim (honger) qui se lève sur les foyers ouvriers

(De Notenkraaker)

doit réunir tous les travailleurs quelle que soit leur idée politique, philosophique ou religieuse. Lorsque la question du ventre est en jeu, les travailleurs, la plupart du temps, oublient ce qui les divise pour ne retenir que ce qui les unit.

Seule une agitation vigoureuse, manifestation, pétitions, grèves de vingt-quatre heures, peut obtenir un résultat. A Genève, Jouhaux ne peut obtenir que des promesses, du vent et des mots.

Alhomme est aussi catégorique:

Ce que je pense de la résolution votée à Genève et de ceux qui l'ont défendue ? Hum !... rien de bon. Je pense surtout que si les chefs de la vieille C.G.T. étaient restés vraiment les défenseurs des intérêts ouvriers, au lieu d'être des pleurnicheurs d'antichambres ministérielles, ils auraient posé la question d'une façon un peu moins équivoque. Comment ! voilà des gens qui, il y a seulement deux ans à peine, prônaient la rationalisation capitaliste, alors que le chômage que nous subissons aujourd'hui en est une des conséquences, et qui viennent, à l'heure où il faudrait organiser la bataille ouvrière contre la crise, soutenir, dans un milieu vicié, une résolution où l'on s'efforce de ménager la chèvre et le chou.

Comment la majorité des syndiqués de la vieille maison

peut-elle être assez amorphe pour conserver à sa tête de tels eunuques?...

La C.G.T.U., elle, a posé depuis longtemps, il faut le reconnaître, la revendication des 40 heures, bien qu'elle n'ait pas, à l'instar de la C.G.T., fait le panégyrique de la rationalisation. Toutefois, sur cette question, comme sur toutes celles dites « revendications immédiates », son activité n'a pas été à la hauteur de son agitation pour la campagne électorale du parti communiste ; alors que là, il y aurait peut-être pour elle la possibilité de réaliser, pour de bon, le front unique des travailleurs.

Action directe, réclame l'Effort, organe du Cartel autonome du bâtiment lyonnais :

La semaine de 40 heures restera une revendication toute platonique, tant qu'elle sera seulement posée par les dirigeants ouvriers, tant qu'elle sera seulement discutée en haut-lieu.

Une revendication, pour aboutir, n'a pas besoin d'être discutée si longuement. Une fois précisée par les travailleurs, elle doit être posée par eux et elle sera prise en considération sans tant de procédure, s'ils ont la volonté de l'exiger.

La revendication des 40 heures est en sommeil comme vous, comme votre B.I.T., comme vos auditeurs. Elle ne sera en marche que le jour où les travailleurs, lassés de vos discours et des résolutions platoniques de votre B.I.T., se décideront à la poser eux-mêmes et à en exiger eux-mêmes la réalisation.

Au comité confédéral national de la C.G.T. du 3 octobre 32 (Peuple du 4), Liochon, secrétaire de la Fédération du Livre, s'écria :

Les suggestions présentées par Jouhaux... se ramènent à agir sur l'opinion publique et sur les pouvoirs publics. Ces méthodes, un peu extérieures au mouvement ouvrier, ne peuvent pas être tenues pour suffisantes... Il ne peut pas suffire de mener à Genève ou auprès des pouvoirs publics des efforts quelque peu extérieurs à ceux du syndicalisme. Il faut que tous les syndicats participent à une action directe dirigée en tout premier lieu sur le patronat, faisant pression sur celui-ci pour l'obliger à réduire les heures de travail... Il importe donc de rappeler aux organisations syndicales qu'elles devront, d'elles-mêmes, mener une action permanente en ce sens et qu'elles ne peuvent se reposer sur les initiatives de l'organisation centrale.

Et Jeannin, secrétaire de l'Union des Syndicats du Doubs, intervenant à son tour :

...regrette d'abord que la communication du programme d'action de la C.G.T. laisse une marge insuffisante pour l'organisation d'une campagne générale dont le but, dit-il, doit être... (notamment) de pénétrer les milieux de l'industrie privée, lesquels échappent trop au syndicalisme.

Il est un peu tard pour préparer une grande campagne de propagande telle qu'il conviendrait de la mener cet hiver pour faire connaître les conceptions de la C.G.T.

Bert réclame fort opportunément le retour aux méthodes du syndicalisme d'avant la guerre :

Les récentes manifestations de la F.S.I. et de la C.G.T. ? La résolution de la conférence internationale du travail ?

Coups d'épée dans l'eau si les syndicats ouvriers à la base continuent à grouper 10 % seulement des salariés, sans combativité ni potentiel révolutionnaire.

La position prise par la C.G.T. bolcheviste importe peu. Ce pseudo-organisme syndical n'a plus d'influence réelle dans la vie sociale et politique du pays. Il n'est d'ailleurs plus capable d'étudier sérieusement et de résoudre théoriquement des questions de ce genre, qui, en réalité, n'intéressent ni ses chefs, ni leurs maîtres moscovites.

La lutte pour la réduction de la durée du travail ne peut pas mettre d'accord les deux groupements se réclamant du syndicalisme et servir la cause de l'unité. Elle devrait pour-

tant permettre cet accord si nous avions affaire vraiment à deux groupements syndicaux dont les seules préoccupations seraient la défense des intérêts de la classe ouvrière.

Mais, pour justifier l'existence des deux organisations et la différence qui existe soi-disant entre elles, les militants responsables s'évertueront à trouver ou à créer des divergences.

Les faux révolutionnaires de la C.G.T. bolcheviste ne peuvent pas être d'accord avec les « traîtres » et les « vendus » de la C.G.T. Ce serait un scandale, voyons !

Que deviendrions-nous, grands dieux ! si Monmousseau et Semard défendaient la même thèse que Jouhaux !

La propagande ? Les modes d'action ?

Mais tout simplement ceux qui devraient toujours être employés par le syndicalisme et que celui-ci a abandonnés depuis la guerre.

Ces méthodes d'action directe, où les trouver mieux que dans la petite brochure de la C.G.T. de 1906 ? Nous y lisons :

Le tort a été d'attendre cette amélioration (la réduction de la durée du travail) de l'intervention légale, tandis qu'il était si simple de se concerter entre travailleurs et de se mettre d'accord pour ne plus travailler que 8 heures au maximum.

Pour obtenir la journée de 8 heures il n'y a qu'un moyen, se l'octroyer soi-même.

C'est à cette tactique d'action directe et consciente que s'est rallié le congrès corporatif qui s'est tenu à Bourges, en septembre 1904.

...Il a été dit : « Nous convenons entre nous qu'à partir du 1er mai 1906, nous ne travaillerons pas plus de 8 heures par jour, et cela sans accepter de diminution de salaire... il faut que tous, en unanime accord, à partir du 1er mai 1906, nous quittions le travail, dès la huitième heure finie... »

Le congrès de Bourges avait, à la vérité, prévu deux modalités : ou bien la cessation du travail la huitième heure accomplie, ou bien l'arrêt complet du travail à partir du 1er mai, jusqu'à satisfaction.

En fait, c'est surtout la deuxième tactique qui fut appliquée et pendant les mois de mai et de juin 1906, d'énormes grèves se déclenchèrent, à Paris comme en province. Toutes ne furent pas victorieuses, les huit heures ne furent pas conquises du premier coup, mais dans de nombreux établissements les ouvriers qui travaillaient 10 heures n'en firent plus que 9 avec maintien des salaires. Dans d'autres, il y eut, sans réduction de la durée du travail, des augmentations de salaires ou la satisfaction de certaines revendications corporatives. Partout la classe ouvrière acquit, au cours de cette passe d'armes, une plus grande confiance en elle-même : l'idée des huit heures était en marche.

Cette méthode là était bonne. Il faudra y revenir.

*
**

9° QUE PENSEZ-VOUS DE LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL, NON PLUS EN GÉNÉRAL, MAIS EN CE QUI CONCERNE PARTICULIÈREMENT VOTRE CORPORATION ? QUELS PROBLÈMES SPÉCIAUX Y SOULÈVERAIT CETTE REVENDICATION ? COMMENT SERAIT-ELLE ACCUEILLIE PAR LES OUVRIERS FAISANT LEURS 48 HEURES NORMALES ? PAR CEUX NE RESPECTANT PAS LA LOI DE 8 HEURES ? PAR CEUX TRAVAILLANT AU SERVICE (7 HEURES PAR EXEMPLE) ? PAR LES CHOMEURS PARTIELS ? PAR LES CHOMEURS TOTAUX ?

Gruson nous expose le point de vue des métallurgistes :

La réduction de la durée du travail dans la métallurgie est, plus encore que dans d'autres corporations, indispensable.

Le seul qui puisse en subir un détrimment quelconque est certainement le militarisme pour qui la production du matériel de guerre ne va, à son gré, jamais assez vite.

La semaine de quarante heures, sans diminution de salaire, sera bien accueillie, comme d'ailleurs, toutes les réformes sociales, par les travailleurs. Elle sera encore mieux accueillie par ceux, qui à l'heure actuelle, sont jetés hors de la production. Les rouffions pourront y faire quelques objections; peu nous importe. Faire attention à leurs paroles, ce serait leur faire trop d'honneur.

Alhomme, par contre, se demande quelle efficacité aura la semaine de 40 heures dans son industrie:

A l'heure actuelle, le chômage est très dur dans le livre-papier; comme il y a chez nous au moins 20 % des corporants qui chôment, je ne vois pas très bien quelle amélioration la semaine de 40 heures pourra nous apporter, surtout si nous considérons que dans de nombreuses maisons, on fait déjà des semaines fort réduites.

C'est le même point de vue qu'expose Guéneau, du Chambon-Feugerolles, pour l'industrie minière:

Qui donc a eu l'idée de demander au parlement une loi établissant la journée de 7 heures ou la semaine de 40 heures?

Probablement des camarades bien intentionnés, mais qui ont perdu le contact ou qui ne voient pas ce qui se passe autour d'eux.

L'établissement de la semaine de 40 heures ne serait pas une diminution des heures de travail, mais au contraire une augmentation considérable. Ainsi, dans la région de Saint-Etienne, le Chambon-Feugerolles, Firminy, Roche-la-Molière, etc..., une infime minorité fait quarante heures, les autres 36, puis 32, puis 24 heures, enfin, il y a ceux qui n'en font pas du tout: les chômeurs complets.

Or, voyez-vous tous ces chômeurs partiels ou complets faisant quarante heures de travail par semaine, par l'effet magique d'une loi?

Même en chômant partiellement et totalement, les ouvriers produisent de trop. Que serait-ce si tous faisaient quarante heures?

Je trouve cette proposition tout à fait mal venue, au moins pour pallier au chômage.

Pour que la diminution des heures de travail ait une influence sur le chômage, ce n'est pas la semaine de quarante heures qu'il faudrait établir, mais la semaine de 25 ou 30 heures; encore le chômage ne serait-il atténué que momentanément en attendant que les maîtres aient réadapté leurs méthodes de surproduction.

Si les parlements de tous les pays le veulent ils peuvent voter la loi de quarante heures par semaine. Je ne crois pas que les patrons protestent puisqu'eux-mêmes nous en imposent moins.

Où ils protesteraient, ce seraient s'ils étaient obligés de nous faire faire quarante heures à tous.

Opinion à rapprocher de cette déclaration du délégué patronal Lambert-Ribot au Conseil d'administration du B.I.T. (22 septembre 32):

Quand nous constatons, par exemple, que, dans l'industrie houillère, en France, la moyenne des heures de travail est de 39, quel soulagement apportera la semaine de 40 heures?

Nous constatons, au contraire, dans certaines branches de l'activité comme les banques et les assurances, qu'il y a à peu près 96 à 98 pour cent de cette population en travail normal. Va-t-on lui faire réduire les heures à 40 pour embaucher les mineurs?

Il est donc incontestable qu'en tant que redistribution du travail existant, la semaine de 40 heures n'aura pas dans toutes les corporations la même efficacité. Suivant les corporations, les travailleurs en sentiront donc plus ou moins l'utilité.

La réforme, écrit Bert, ne toucherait pas notre corporation (fonctionnaires et ouvriers des communes) qui bénéficie déjà, tout au moins dans la Seine, de la journée de 7 heures avec semaine anglaise.

Comment serait accueillie la réforme?

Je ne suis pas prophète, mais je pense toutefois qu'elle rencontrerait à ses débuts d'application, surtout dans certaines catégories d'ouvriers, plus ou moins éduqués socialement et politiquement, des résistances.

Tout ce qui est nouveau, tout ce qui change des habitudes, des manies, des situations acquises, tout ce qui peut exciter l'égoïsme ou l'envie risque de déchaîner des réactions, même de la part de ceux qui pourtant sont appelés à être les bénéficiaires du changement.

Néanmoins, les chômeurs, partiels ou totaux, devraient accueillir la réduction de la durée du travail avec plaisir.

Il est certain que bien des préjugés obscurcissent encore, dans l'esprit des travailleurs, cette question de la réduction du temps du travail.

Dès qu'on parle de réduire la durée du travail, notait la brochure de 1906, il y a des ouvriers qui s'épouvantent!... L'argument qui, de suite, s'offre à l'esprit de ces malheureux, est, lorsqu'on leur parle de réduire la durée du travail: « Si je travaille moins, je gagnerai moins »...

Et même si le salaire hebdomadaire était maintenu, il est incontestable que la réduction du temps de travail enthousiasmerait beaucoup moins le plus grand nombre des travailleurs que le ferait une pure et simple augmentation des salaires. N'oublions pas que les salaires actuels sont plutôt maigres et que les loisirs créés par la semaine de 40 heures créeraient des besoins nouveaux.

Ajoutons les ravages exercés par la grande presse, qui, plus ou moins insidieusement, accumule depuis quelques mois les arguments contre les 40 heures: vie plus chère, aggravation du chômage, etc...

Et si l'on songe à l'hostilité immanquable des « rouffions », à l'indifférence de ceux dont la semaine n'atteint pas actuellement les 40 heures, à la passivité lamentable des chômeurs, on s'aperçoit de l'énorme travail de propagande, de persuasion qui nous reste à accomplir.

Vite, un syndicalisme fort!

DANIEL GUÉRIN.

CEUX QUI RÉSISTENT

A Haarlem, en Hollande, des fascistes ayant organisé une réunion privée, ne purent la tenir que sous la protection de la police. Malgré celle-ci, une auto qui avait amené les fascistes fut démolie, et une sérieuse conduite de Grenoble eut lieu à la sortie; chaque fasciste dut être escorté par la police jusqu'au train ou jusqu'à son domicile, ce qui n'empêcha point l'un d'eux de devoir être transporté à l'hôpital, et un grand nombre d'autres d'avoir la figure passablement endommagée. La police, qui avait arrêté un des manifestants, dut le relâcher sous la pression de la foule.

**

En Belgique, à Bruxelles, la « Légion nationale », organisation fasciste, ne put, elle aussi, tenir son meeting que sous la protection de la police. Un premier barrage fut d'ailleurs enfoncé, et devant le second se livrèrent de terribles bagarres, entre la police sabre au clair, et les manifestants armés de cannes. 5 agents et 8 camarades furent grièvement blessés. Les deux autocars fascistes furent plus ou moins démolis, et chacun des assistants du meeting reçut son compte à la sortie.

NOUS EDITONS

La Géographie Economique

L'édition est en bonne voie : les 45 clichés de cartes sont prêts, une bonne partie du texte est imprimée si bien que nous pouvons, à cette heure, fixer notre prix de vente à **9 francs...**

* * *

...Mais que nos camarades commandent **tout de suite** le « Précis » ; comme il y a pour nous un intérêt certain à expédier les volumes à mesure qu'ils sortiront et à rentrer assez rapidement dans une partie de nos dépenses, nous avons décidé d'adresser le **Précis** franco aux camarades qui passeraient leur commande **avant le 15 mai** en nous adressant seulement la somme de **7 francs 50**. Utiliser le chèque-postal de la revue, (adresse à la 2e page de la couverture).

* * *

Comme nous l'avions demandé, un certain nombre de camarades sont disposés à prendre un dépôt. Le record appartient à deux camarades de Besançon qui demandent 50 exemplaires pour commencer et espèrent arriver à la centaine ! Malheureusement de tels concours ne sont pas assez nombreux. Plusieurs de nos excellents amis ne nous ont point donné encore signe de vie. Nous savons que nous pouvons compter sur eux mais nous leur demandons de nous fixer sur le nombre d'exemplaires à leur adresser. Naturellement : règlement après vente, remise sur le prix marqué, reprise des invendus. Mais ici encore nous disons : urgence ; qu'on nous évite des transports, des manipulations, des magasins ! Pour les dépôts s'adresser directement à **Giauffret, Parc Fleuri, Bloc A, St-Maurice, Nice.**

* * *

Envoyer au même : adresses de journaux susceptibles de passer un placard ou de publier un compte-rendu du livre.

Donner également adresses de libraires qui accepteraient de mettre le « Précis » en vente.

* * *

Nos vieux amis le savent bien, mais soulignons-le pour nos nouveaux lecteurs : l'édition de la *Géographie Economique* n'est aucunement une œuvre commerciale. Personne n'en attend bénéfice ! Notre seule ambition est de créer un organisme qui puisse, pour sa part, contribuer à l'éducation sociale commune. Pour la réaliser nous pensons pouvoir compter sur l'aide de tous.

Parmi nos Lettres

Une grosse question Nous avons reçu du camarade Souzy la lettre suivante qui pose l'une des questions les plus redoutables qui se soient dressées depuis longtemps devant la conscience des révolutionnaires :

Le numéro du 25 mars de la R. P. contient le texte d'une lettre d'un camarade et un bref commentaire duquel il ressort que la R. P. réserve jusqu'à plus ample informée, son opinion quant à « l'intérêt qu'il y a, au point de vue social, à s'opposer à la colonisation des slaves par les germains ».

Cela pose toute la question de l'attitude du prolétariat en face de la guerre. Il m'apparaît que la question soulevée ne peut se trancher que d'une seule façon : par le refus du prolétariat de collaborer à une guerre impérialiste sous quelque prétexte que ce soit. J'attends donc avec quelque curiosité l'étude annoncée par la R. P.

Je pense que la voie dans laquelle s'engage la R. P. est pleine de périls. Le prolétariat ne peut sans danger accepter de faire une discrimination entre les guerres que sa bourgeoisie peut entreprendre. Chaque guerre faite par un gouvernement capitaliste ne peut être que capitaliste, servir des intérêts capitalistes et non des intérêts prolétariens. On a lancé en 1914 les prolétaires allemands contre la Russie en leur faisant entrevoir la possibilité de détruire le tsarisme, représentant pour eux la réaction la plus immonde. On a jeté les prolétaires français contre les allemands en les appelant à abattre le militarisme prussien. En fait, le tsarisme a été aboli par les ouvriers russes et le militarisme prussien a été soigneusement respecté par Foch qui en a laissé subsister l'armature, à l'intérieur de laquelle se développera le futur militarisme allemand.

Si le prolétariat accepte les doutes de la R. P. il pourra être amené à accepter, pour des raisons de soi-disant opportunité sociale, à se battre contre le fascisme allemand ou un autre. En effet, derrière le fascisme allemand ou derrière la démocratie française, ce sont des intérêts capitalistes qui se cachent. Le prolétariat, en répondant à l'appel de sa bourgeoisie, ne se battra pas avec elle contre tel ou tel fascisme, mais pour les intérêts de sa bourgeoisie contre, les intérêts d'une bourgeoisie rivale. En définitive, il jouerait un rôle de dupe, et après avoir brisé sa rivale, la bourgeoisie du pays vainqueur n'hésiterait pas à se retourner contre son prolétariat, au besoin en adoptant la solution fasciste. Oublier cela, c'est oublier que les formes politiques des états ne sont rien, qu'elles ne font que traduire et défendre les intérêts capitalistes du moment et que les capitalistes donnent aux gouvernements la forme qui convient le mieux à la réalisation de leurs buts.

Ce raisonnement pourrait-il être modifié au cas où nous trouverions en présence d'un état ouvrier ?

Un état ouvrier ne pourrait sans trahir les principes même du socialisme, conclure d'alliance avec un pays capitaliste, dans un but offensif. Dans ce cas d'ailleurs, il ne pourrait que jouer le rôle de défenseur d'un impérialisme contre un autre impérialisme. Un tel état cesserait d'être un état prolétarien et les ouvriers des autres pays se sauraient le suivre dans une telle voie. S'il est permis à un état prolétarien, de se servir des rivalités inter-capitalistes pour subsister et se développer, nous pensons que cela se saurait aller jusqu'au reniement de certains principes fondamentaux et en tous cas jamais jusqu'à soutenir par les armes, sous quelque prétexte que ce soit, un impérialisme. Ce jeu là d'ailleurs ne manquerait pas d'être dangereux pour l'état prolétarien.

Reste l'éventualité d'une alliance défensive de l'état ouvrier avec un état capitaliste. Il est clair que l'état prolétarien ne pourrait obtenir une telle alliance qu'en s'engageant à aider l'état capitaliste sur le plan impérialiste. On ne conçoit pas qu'un état capitaliste puisse conclure une alliance avec un état prolétarien dans le seul but de défendre les institutions de ce dernier et de le garantir contre ses ennemis. Dans

ce cas aussi l'état capitaliste n'aurait en vue que la défense d'intérêts impérialistes.

La meilleure et la seule défense de l'état prolétarien réside non seulement dans sa force militaire propre mais encore et surtout dans la solidarité internationale du prolétariat. C'est en aidant à la constitution et au développement de partis prolétariens, de syndicats révolutionnaires dans tous les pays — c'est-à-dire exactement le contraire de ce que fait l'I.C. — que l'état ouvrier pourra espérer, lorsqu'il en aura besoin, l'aide agissante du prolétariat.

A mon sens, rien ne saurait remplacer dans la lutte contre la guerre, ou pour la défense d'un état prolétarien, l'action ferme et résolue de chaque prolétariat contre son capitalisme national et son fascisme propre. Il est vain d'espérer toute autre solution et ce serait un singulier aveu d'impuissance pour un prolétariat que d'en être réduit à attendre son salut des rivalités des impérialismes en bataille.

La « République » espagnole va-t-elle se couvrir du sang de 42 ouvriers ?

A l'heure actuelle où il rapatrie les monarchistes, le gouvernement espagnol prépare un nouveau crime. On annonce que le procureur vient de réclamer la peine de mort contre 42 ouvriers qui vont être déférés incessamment devant le conseil de guerre pour « rébellion militaire ». Ces 42 ouvriers sont en prison depuis 14 mois déjà, pour avoir, le 15 février 1932, à Tarrassa, protesté contre les déportations et le départ du « Buenos Aires », en prenant d'assaut la mairie et en y hissant le drapeau rouge et noir, après quoi ils s'y défendirent à coups de feu contre la garde d'assaut qui voulait les en déloger.

La C.N.T. vient d'entreprendre une agitation intense devant cette menace. Si le danger se précise il faudra alerter également la classe ouvrière française.

Socialisme tricolore.

Un camarade qui se trouvait à Avignon la veille du Congrès socialiste, nous écrit :

Un monde fou. Et la municipalité socialiste avait mis des drapeaux partout. Mais rien que des tricolores. Pas un seul rouge, même à la mairie, siège de la conférence des municipalités socialistes.

Le sursis d'appel de Jouhaux

Un camarade nous écrit :

Dans l'Information sociale du 6 avril, Charles Dulot explique comment il est intervenu auprès de Poincaré pour faire mettre Jouhaux en sursis d'appel :

« Rien que pour m'être précipité à l'Elysée au début de la guerre, et y avoir arraché à un Raymond Poincaré, toujours hésitant, la mise en sursis d'appel du secrétaire général de la C.G.T. que je tenais pour aussi utile qu'un parlementaire au contrôle du militarisme, je dus subir des années durant, les suspicions des irréductibles partisans de la « lutte de classes », tout autant que celles des « hommes d'ordre » qui n'admettaient « aucune concession à la révolution »...

Jouhaux en sursis d'appel pour contrôler le militarisme !... ne trouvez-vous pas que ce sacré Dulot en a vraiment de bien bonnes !

Le développement des sectes socialistes et celui d'un véritable mouvement ouvrier ont toujours été en raison inverse l'un de l'autre. L'existence des sectes n'a d'autre justification historique que de montrer par le fait même de leur existence, que la classe ouvrière n'est pas encore mûre pour jouer un rôle historique indépendant. Mais le jour où la classe ouvrière a atteint sa maturité, les sectes deviennent un phénomène réactionnaire.

KARL MARX.

Ailleurs que chez Hitler

10.000 Indo-Chinois

sont prisonniers ou déportés politiques :

il y a à l'île de Poulo-Condore

2.200 déportés ;

sur le plateau de l'Inini, en Guyane :

1.500 déportés ;

les autres sont détenus dans les prisons d'Indo-Chine, 6.000 rien que dans la prison centrale de Saïgon.

164 condamnations à mort

ont été prononcées, pour crime politique, par les tribunaux indo-chinois, malgré la loi de 1848, supprimant la peine de mort en matière politique.

Sur ces 164 condamnations, 88 ont été exécutées.

Et ça dure depuis 4 ans ! Et ça ne fait que croître :

En 1929 : **1.490** arrestations ; en 1930 : **2.963** arrestations ; pour les 4 premiers mois seulement de 1931 **1.419**. Les statistiques actuellement s'arrêtent là ; mais on sait que depuis le 1er janvier dernier il y a encore eu plusieurs centaines d'arrestations, et encore des condamnations à mort, et encore des condamnations aux travaux forcés.

Et la Chambre de « Gauche », sur l'invitation du gouvernement Daladier, gouvernement de « Gauche », a refusé l'amnistie pour l'Indo-Chine !

Un Comité s'est constitué pour l'obtenir (secrétaire : Cassac, 57, rue Charlot, Paris).

Soutenez ses efforts !

**

De **Victor Serge** arrêté par l'Okhrana russe, le 8 mars, à Léninegrad où il résidait depuis 1918, aucune nouvelle.

N'étant ni ingénieur, ni anglais, il n'a évidemment droit, au pays de la « dictature du prolétariat » à aucun procès public ; à aucune garantie de défense. Comme des dizaines de milliers d'autres révolutionnaires, comme les neuf dixièmes de ceux qui ont fait la révolution d'octobre, il sera envoyé pour sa vie durant, dans un cachot ou « déporté », par simple décision d'une police, jugeant et exécutant de la même manière que la police tzariste, et pour le même crime : celui d'être, envers et contre tout, communiste.

Ami,

as-tu fait **TON** abonné ?

II

L'attitude des élus socialistes

A l'unanimité moins trois voix, l'attitude des élus socialistes est condamnée par les militants ayant participé à notre enquête, au nombre desquels se trouvent des socialistes tels que ZYROMSKI et Marceau PIVERT.

Cette condamnation découle d'ailleurs des faits eux-mêmes et elle ne saurait être entachée de parti-pris. Du reste, quand ils appellent cela la politique du « moindre mal » les coupables plaident, peut-être sans s'en rendre compte, les circonstances atténuantes. Donc, ils avouent, quant au fond.

La pensée des organisations syndicales qualifiées ne laisse pas le moindre doute à ce sujet. Rappelons le communiqué du 1er mars, où le cartel confédéré exprimait « SON REGRET PROFOND DES DÉFAILLANCES PARLEMENTAIRES INEXPLICABLES POUR LUI QUI ONT PERMIS DE GROUPEUR A LA CHAMBRE UNE MAJORITÉ SUR LES TEXTES ADOPTÉS ».

Quoique ce texte ait été publié par le *Populaire*, il s'est trouvé un élu socialiste — toujours le citoyen DÉAT — pour oser écrire que les organisations syndicales ne désapprouvaient pas la majorité du groupe parlementaire S.F.I.O. Or, réuni extraordinairement le 2 avril, le conseil national de la Fédération confédérée des fonctionnaires a infligé à DÉAT et à ses amis ce démenti cinglant :

« Le Comité National de la Fédération des Fonctionnaires... déclare sans aucun fondement les bruits tendancieux répandus par certaines personnalités, dans un but que le Comité National n'a pas à connaître, concernant une prétendue acceptation des dispositions visant les fonctionnaires, votées en définitive par le Parlement ». (« Tribune du Fonctionnaire », 8-4-33).

Mais quand le camarade Marceau PIVERT pose la question de savoir si le Parti socialiste « sera capable d'exiger de ses élus la plus stricte discipline, le respect des engagements pris, la fidélité constante aux intérêts prolétariens », je suis bien obligé de constater que le Congrès extraordinaire d'Avignon du Parti socialiste n'a nullement fait la preuve de cette capacité.

Le conflit subsiste, entier, entre le Parti S.F.I.O. et les syndicats de fonctionnaires, puisque le Congrès d'Avignon n'a pas condamné clairement et nettement le vote de l'article 83.

Ce n'est pas encore demain qu'il y aura la « conjugaison réelle de l'action syndicale et de l'action politique » que souhaite le camarade ZYROMSKI.

Relisez la réponse de GUIADER, le secrétaire de la Fédération confédérée des finances :

« SYNDICALISME D'ABORD — a-t-il écrit — tel est le mot d'ordre qui découle, à mon avis des récents événements politiques. »

Epinglez cette conclusion d'un article du camarade MÉDORI, membre du bureau de la Fédération confédérée des Fonctionnaires :

« L'expérience a été concluante, je crois. Alors — je reprends une question que je posai déjà au Congrès de novembre 1930 — nos meilleurs camarades vont-ils continuer à épouser leur activité dans des Comités électoraux ? Vont-ils s'obstiner à disperser leurs efforts au détriment certain du syndicalisme, de leurs intérêts, de leur véritable idéal ? Quand serons-nous SEULEMENT syndicalistes ? » (« Tribune du Fonctionnaire » du 11-3-33).

Quand notre ami BARRUÉ, secrétaire du syndicat unitaire de l'Enseignement de la Gironde, proclame la supériorité du syndicalisme sur tous les partis politiques, et quand LAPLAGNE écrit que « jamais l'indépendance du mouvement syndical n'est apparue plus nécessaire qu'aujourd'hui » (1) n'apercevez-vous par distinctement le point de contact entre BARRUÉ et LAPLAGNE et des militants confédérés comme GUIADER et

MÉDORI ? Là gît, en définitive, le secret de la reconstitution de l'Unité.

C'est au moment où nombre de militants confédérés se rallient, en quelque sorte, au programme de feu le Comité pour l'indépendance du syndicalisme, que tu te fais, mon cher BOVILLE, l'avocat du diable, en compagnie du camarade DIGAT !

Il est très possible qu'une équipe gouvernementale de concentration eût plus diminué que Daladier. Ma's est-il prouvé que Daladier lui-même ne diminuera pas de nouveau ? N'a-t-il pas, en fait, réalisé la grande concentration sous la forme de la quasi-union sacrée pour le vote des crédits militaires ? Admettons cependant qu'il soit renversé demain. Eh bien, un cabinet de concentration sera d'autant plus fort pour frapper les fonctionnaires qu'il pourra s'appuyer sur le précédent créé par Daladier lui-même.

Vois-tu, mon cher BOVILLE, toutes les subtilités et toutes les finesses politiques ne sauraient ruiner cette vérité d'évidence que, sous le régime de la pourriture démocratique, il n'est pas d'équipe gouvernementale de gauche dont on puisse dire qu'elle soit le « moindre mal ». La politique de Briand était celle du Comité des Forges. Celle des hommes de gauche est celle de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le Comité des Forges, la Banque de Paris et des Pays-Bas, ce serait ça, le « moindre mal » ?

Tout ceci n'est d'ailleurs qu'un des aspects du drame qui se joue dans le Parti socialiste S.F.I.O., drame qui devient plus intense au fur et à mesure que ce Parti s'approche de l'exercice du pouvoir en régime capitaliste. Voilà le fond de l'affaire.

Maintenant, il me faut répondre à une objection : n'y a-t-il pas, dans l'attitude de certains dirigeants syndicalistes, l'intention de rejeter sur les élus S.F.I.O. leur part de responsabilité propre ? Dès le lendemain du 20 février, nous avons marqué ici même les points négatifs et les points obscurs de la conduite du mouvement par les dirigeants confédérés. G. THOMAS, des instituteurs confédérés de l'Indre, écrit : « Les dirigeants du Cartel confédéré ne semblent pas à l'abri de tout reproche ». VEILLER, des instituteurs confédérés du Cantal, est « étonné de l'inaction du Cartel confédéré pendant les derniers jours de février ». Il y a, en effet, de quoi ! Je sais bien que les organismes intéressés, conseils nationaux et autres, ont approuvé l'attitude des dirigeants confédérés. Me sera-t-il cependant permis de dire qu'à mon avis, et pour conclure sur ce deuxième point de l'enquête, ce ne sont pas seulement les élus socialistes qui sortent condamnés de l'affaire, mais avec eux l'ensemble d'une politique dont les dirigeants confédérés portent la responsabilité au même titre que les élus ?

Notre ami FRONTY a eu raison de montrer qu'un redressement s'impose, du bas jusqu'en haut de l'échelle syndicale. Tu avais le droit, Boville, de crier : « Barre à droite ! » aux dirigeants communistes. N'oublie pas que tu es maintenant à la C.G.T. et que le problème est renversé. C'est : « Barre à gauche ! » qu'il faut crier, aujourd'hui.

En criant : « Barre à gauche ! », nous devons préparer le prochain Congrès de la C.G.T.

« La leçon, il faut l'espérer, sera bonne — écrit MATHÉ, le militant influent des agents des P.T.T. — et nous ramènera peut-être aux saines méthodes d'action d'un syndicalisme vraiment indépendant et franchement révolutionnaire ».

III

Le front unique

En 1922, les militants aujourd'hui groupés autour de la *Revolution prolétarienne* comptèrent parmi les premiers défenseurs du front unique syndical, et nous avons maintes fois rappelé que ce fut pour MONMOUSSEAU et pour SEMARD l'occasion de nous combattre avec la dernière violence.

Pas de doute possible, pas plus en 1933 qu'en 1922, MONMOUSSEAU, SEMARD et leurs amis ne veulent du vrai front unique !

(1) Alors que, dans la *Vie Syndicale des Indirectes*, l'on ose écrire que l'effondrement des syndicats allemands est imputable à... l'indépendance du syndicalisme !

On peut concéder que quelques expériences malheureuses, du genre de celle de l'Assistance Publique (Technique) dont parle notre ami MÉNARD, ont porté des coups à l'idée. C'est incontestable. Mais nous persistons, nous, à croire à l'idée, parce que nous ne voyons pas d'autre moyen de préparer l'unité.

Voyons ! Il n'y a aucun machiavélisme dans ceci : soit pour se défendre, soit pour attaquer, il est indispensable, sur le plan corporatif ou sur le plan général, que l'accord soit réalisé entre les organisations qui se partagent les ouvriers, — ou alors c'est la bataille en ordre dispersé, donc la défaite. Telle est l'idée simple du front unique.

« Impossible ! » dit BERT. « C'est rester à mi-chemin » assure CORNEC. « La théorie du front unique est toujours déloyale » dit NÉDÉLEC. BOVILLE se demande « avec angoisse si la réalisation du front unique n'est pas un facteur de faiblesse supplémentaire ».

Loin de moi la pensée de chicaner ces camarades ! Je veux simplement leur dire qu'en réalité le front unique, tout simple qu'il soit, n'est pas encore compris et que si leur argumentation peut valoir contre le « repoussoir » que les pseudo-communistes ont fait du front unique, elle ne « tient » pas devant la nécessité qui jaillit des faits chaque fois qu'il s'agit d'action.

Si certaines catégories de fonctionnaires ont pu se passer de front unique en raison de l'énorme prépondérance, en effectifs et en influence, des organisations confédérées, d'autres n'ont rien pu faire parce qu'il n'y a pas eu front unique, ou parce qu'il n'y a pas eu vrai front unique. « *Peut-on appeler ça front unique* — écrit DETCHENIQUE — *quand une seule organisation décide du temps et du moment de la démonstration et que les autres ne font en somme que suivre ses directives ?* »

D'ailleurs, les effectifs des organisations rivales ne sont pas les seuls éléments d'appréciation dans l'affaire. Le fait que ce soient les seuls communistes qui aient dirigé le mouvement chez Citroën le montre. Qu'on le veuille ou non, les dirigeants communistes disposent encore et disposeront toujours d'une influence prépondérante sur toute une fraction de la classe ouvrière. Il n'y a pas qu'une scission morale, et on la retrouve à chaque pas que l'on fait.

Repousser toute conversation avec des dirigeants communistes même sans grandes troupes, même de mauvaise foi, c'est entretenir la scission morale et leur donner la possibilité de tromper encore la classe ouvrière, eux qui ne veulent ni du front unique, ni de l'unité.

D'accord avec le camarade CORSIN pour repousser tout Comité d'action se substituant aux syndicats. Presque d'accord avec LE PEN quand il écrit que tant que les méthodes et l'état d'esprit des dirigeants communistes n'auront pas été modifiés « *il serait vain d'espérer une resserrement quelconque des forces ouvrières* ». Cependant, camarade LE PEN, nous pouvons obliger les dirigeants communistes à modifier leurs méthodes, et même leur état d'esprit. Comment ? En leur proposant nous-mêmes le front unique ! En les invitant nous-mêmes à venir discuter les conditions d'une action commune !

Excuse-moi, mon cher CORNEC, mais je voudrais que les organisations confédérées se fassent les champions du front unique et, par là-même, de la reconstitution de l'unité. Autrement je ne vois pas de fin à l'impuissance. Et, pour répondre à THÉVENON, je n'aperçois pas d'autre moyen de mettre au pied du mur des adversaires de mauvaise foi, tout en étant d'accord avec lui pour considérer qu'en nous montrant « les plus clairvoyants et les plus agissants » nous avancerons d'autant l'heure de l'unité.

Epinglons avec plaisir cette déclaration de notre camarade NOVARO, un des meilleurs militants de la Fédération Autonome des fonctionnaires :

« *Je suis sûr et certain* — écrit Novaro — *que si les uns et les autres veulent comprendre, que si nous maintenons nos liens d'action commune, l'heure de l'unité organique se trou-*

vera rapprochée par les résultats heureux que ne pourra manquer d'avoir le rassemblement de nos forces. »

L'unité et le front unique ne s'opposent pas, mon cher Georges AIRELLE. Possible que tout n'aille pas pour le mieux là où la scission syndicale n'existe pas, ni en puissance, ni en fait, mais, si c'est de l'Allemagne que vous voulez parler, ou de l'Angleterre, observons toutefois que l'impuissance n'y provient pas de l'unité : l'état d'esprit et la méthode sont seuls responsables. Loin de faire aller mieux les choses, toute scission ne ferait qu'aggraver la situation : avec la scission, ça irait encore plus mal.

Pour conclure sur ce troisième point, s'il est vrai, comme l'écrit le camarade RECHOU, de l'Union des syndicats confédérés de la Somme, que « *le front unique à la mode bolcheviste a fait faillite le 20 février* », ne continuons pas plus longtemps à confondre le front unique avec sa caricature. Repousser la caricature, nous en sommes. Préconiser le vrai front unique, loyal, exclusivement sur le terrain syndical, nous en sommes aussi, toujours et plus que jamais !

IV

Peut-on réaliser le bloc des ouvriers et des fonctionnaires ?

Des débats du récent Comité national de la C.G.T., il ressort que tout ne va pas pour le mieux entre représentants des organisations des travailleurs de l'industrie privée et représentants des organisations de fonctionnaires. Au nom de celles-ci, le camarade Laurent a déclaré qu'il ne fallait pas compter sur les fonctionnaires pour le 1er mai, ce dont on se doutait bien un peu. Il dut essuyer une algarade du camarade Vigne, représentant la Fédération des mineurs, et du camarade Roux, de la Fédération des cuirs et peaux.

Il faudrait, écrit le camarade JAYAT, secrétaire du Syndicat confédéré des employés communaux de la Seine, que « *certains militants influents des Fédérations ressortissant à l'industrie privée abandonnent leurs préventions contre les fonctionnaires* ». « *La lutte des fonctionnaires devrait être la lutte de tout le prolétariat. Par conséquent, la solidarité qui joue dans un mouvement de grève devrait jouer pour les fonctionnaires* », telle est l'opinion de POUSSSEL, l'ancien secrétaire de la Fédération unitaire des Métaux.

Très bien dit, mais trop vite dit, et trop loin de la réalité. La réalité, c'est que le mouvement des fonctionnaires s'est heurté à l'indifférence des travailleurs de l'industrie privée pour qui les diminutions de salaires sont depuis plusieurs années monnaie courante. Comme dit ISSAUTIER, « *je vois mal des chômeurs ou des terrassiers venant défendre le manteau de petit-gris ou de murmel de la camarade syndiquée* ». Je suis tenté d'ajouter : « D'autant que la camarade syndiquée semble assez indifférente au sort des chômeurs ou des terrassiers. » Mais c'est là simple aspect d'un conflit plus grave. Le conflit, c'est que l'Etat bourgeois a maintenant un budget formidable — plus de 50 milliards de francs ! — qui pèse lourdement sur les travailleurs de ce pays, et que ceux-ci, souvent trompés par la presse réactionnaire, en rendent les fonctionnaires responsables.

GUIADER nous dit que « *les fonctionnaires mordent sur la totalité des crédits budgétaires dans une faible proportion* ». Voilà ce qu'il faut dire, et surtout démontrer aux travailleurs de l'industrie privée.

CINQUANTE MILLIARDS PAR AN, RIEN QUE POUR L'ETAT ! En voilà des sous ! Dites-nous, camarades fonctionnaires, où passe tout cet argent ! Arrachez à la presse réactionnaire le monopole de la dénonciation des scandales de l'Etatisme ! Démontrez-nous voir un budget pour nous indiquer dans quels gouffres s'en va notre Pactole ! En dénonçant vous-mêmes les vrais budgétivores, en débusquant les « sinécristes » et les « combinards », vous vous concilierez les ouvriers, et aussi les paysans. Puisque suivant le camarade TOESCA, « *c'est par les services publics que doit périr l'Etat* », aidez-nous à démolir l'Etat bourgeois, l'Etat aux 50 milliards par an.

M. CHAMBELLAND.

FAITS & DOCUMENTS

Le siège du Djebel Sagho
ou
La guerre d'usure
sur les
« frontières du monde vivant »,
Nous trouvons dans un journal de Casablanca, la **Vi-gie Marocaine**, de nouveaux détails sur les combats du Djebel Sagho qui complètent heureusement l'article du « Limousin de Paris » publié dans notre dernier numéro. Voici les principaux passages des articles de ce journal — en nous excusant encore pour les conneries patriotardes dont ils sont émaillés :

Le bloc central du Djebel Sagho semblait déjà ceinturé, contraint à une prompte soumission. A la vérité, sur relief incroyablement tourmenté, le rempart de son caractère inhospitalier, le mystère de son silence n'étaient pas sans provoquer dans le commandement quelques soupçons.

Les maigres palmeraies des abords immédiats de la montagne, les ksour rares et pauvres et, au surplus, désertés, semblaient bien indiquer que nous n'avancions plus dans l'habitat permanent, provisoire, ou même possible, d'êtres humains. La flore rabougrie, torturée, l'absence totale d'animaux sauvages, fauves à pelage ou à plumes, constituaient autant d'indices tendant à démontrer que nous avions atteint la limite des terres ingrates, la frontière même du monde vivant.

Quand on pénétra pour la première fois au cœur du Grand Atlas central, dont les chaînons sont coupés de cluses profondes, dont les vallées sont enchevêtrées et chaotiques, on pensa ne plus risquer de jamais rencontrer dans la nature depires reliefs. On épuisa à peu près toutes les ressources de la littérature en descriptions, en comparaisons, en allégories... Il faudrait un vocabulaire nouveau pour dépeindre le cadre véritablement infernal dans lequel viennent de se dérouler les opérations récentes.

A contempler ce relief hérissé de pointes et de pyramides, on pense à une ébullition qu'un phénomène géologique aurait brusquement figée. Toute la terminologie comparative de la topographie et de l'orographie peut ici trouver sa place. Toutes les formes de profil, celles qu'on voit partout et celles qu'on ne peut voir que là, sont rassemblées: voilà la montagne en dos de chameau, en téton, en casque, avec un cimier crénelé; voilà la crête en dents de scie, en ballon, en trapèze; voilà la falaise en tuyaux d'orgues, en strates; voilà le Piton Noir, la Cathédrale, la Chapelle... Tous les caprices d'une nature exaspérée, toutes les fantaisies d'une terre en bouleversement, toutes les anomalies d'un séisme interrompu en pleine évolution sont là sous nos yeux, évoquant les périodes les plus tourmentées de l'histoire des mondes.

Mais comment dépeindre, avec des mots, ce nouvel enfer du Dante ?

*
**

Pourtant, qu'étaient devenus nos adversaires ? Le blocus était trop serré, la surveillance trop vigilante pour qu'ils aient pu, en bloc, passer à travers les mailles du filet et se réfugier en des lieux moins menacés...

Cinq cents guerriers accompagnés de femmes et d'enfants, poussant devant eux des troupeaux nombreux, butin des récentes rapines (1), ne pouvaient ainsi s'être volatilisés en quelques jours à travers un pays coupé de ravins et dont nous tenions les débouchés principaux. Toutes les hypothèses commandaient donc la prudence, et l'investissement méthodique de ce qu'on appelait déjà le plateau des Aiguilles fut entrepris.

(1) Evidemment ! (N.D.L.R.).

Pendant que le général Catroux disposait ses effectifs, en demi-cercle, sur toute la partie Ouest du secteur, le général Giraud prenait à son compte le secteur Est et comblait ce qui restait de la circonférence.

Ces préliminaires n'étaient pas superflus: ils obligèrent enfin l'ennemi à se démasquer et, du même coup, à faire connaître ses repaires, ses possibilités de combat, ses moyens de résistance.

Aussitôt, de notre côté, les dispositions étaient prises: à partir du 20 février, se poussant de sommet en sommet, grim-pant aux parois verticales des ravins, se hissant jusqu'à la pointe des aiguilles, nos divers groupes occupaient autour du bloc dissident des positions d'où, à l'abri de solides murettes de pierres sèches, ils pouvaient répondre, coup pour coup, au tir malheureusement trop précis de l'adversaire.

Cette manœuvre n'était pas sans mérite, ni hélas! sans péril.

Prudemment accroupis dans des trous naturels creusés dans la montagne, ayant, presque partout, l'avantage de l'altitude, les dissidents avaient tout le loisir d'ajuster leur tir et de ne pas gaspiller leurs munitions.

Déjà, au cours d'une brève préparation d'artillerie, le lieutenant-colonel Chardon, adjoint au général Catroux, avait été accidentellement blessé. Alors qu'à quelques mètres en avant d'une pièce de 65 de montagne, il observait les points de chute, une fusée fit long feu; l'obus, ralenti dans sa course, faisait basculer le tube et, finalement, éclatait à quelques mètres de son point de départ. Le lieutenant-colonel Chardon, atteint au visage par un éclat, devait être d'urgence transporté à l'hôpital de Casablanca.

Par ailleurs, les irréductibles du Djebel Sagho devaient faire, hélas! d'autres victimes. Les officiers des affaires indigènes, avec la belle crânerie qui fait l'honneur de ce corps d'élite, étaient, à la tête des harkas et des goums, les plus exposés. Ils partagèrent, avec ceux de la Légion, la suprême gloire de tomber parmi les premiers.

Cependant, autour des rebelles, l'étreinte se faisait chaque jour plus étroite. Isolés sur deux massifs reliés entre eux par un inextricable chaos de gorges profondes, de pics élan-cés et de chaînons désordonnés, ils opposaient à toute nouvelle avance une résistance farouche et désespérée.

Sur le rocher dénommé par nous le « Piton Noir » et qui constituait l'objectif principal du groupe des confins, le détachement du colonel Despas avait réussi à s'accrocher et à organiser sa position à moins de 200 mètres des abris de l'ennemi.

En peu de jours, la situation de nos adversaires devenait intenable. C'est alors qu'au matin du 28 février, ils tentèrent une sortie vers le Nord et rencontrèrent les goumiers du capitaine de Bournazel.

Galvanisés par leur chef et, bien que dominés par le feu de leurs assaillants qui tiraient de haut en bas, et qui, à défaut, se contentaient de laisser rouler sur les pentes de lourds blocs de rochers, les héroïques goumiers de Rissani auxquels s'était joint en renfort un groupe de légionnaires de la compagnie motorisée, firent merveille.

Puis Bournazel tomba, mortellement frappé; puis Brenklé, de la Légion, puis d'autres...

La mort de Bournazel, le téméraire officier au dolman rouge, fut plus qu'une perte irréparable; ce fut, pour ses goumiers et partisans qui le vénéraient comme un demi-dieu, un coup moral et sentimental qui, un instant, glaça leur ardeur.

*
**

Le blocus patient des dissidents, nichés dans des cavernes comme des émouchets dans les trous d'une muraille, commença alors aussitôt après la contre-attaque brisée du 28 février. De même que nous avons compris que nous nous élan-cerions en vain à l'assaut des aiguilles hostiles, les assiégés s'étaient persuadés de l'inanité de tout effort tenté par eux pour briser le cercle de fer que nous avions tendu autour d'eux.

A peine fimes-nous à deux ou trois reprises, avec des éléments légers, en des points choisis, un petit bond en avant pour resserrer notre investissement et assurer notre supériorité. C'est ainsi que, dans les tout premiers jours de mars, deux nouveaux pitons furent occupés qui nous permettaient de tenir sous nos feux tous les points d'eau de l'adversaire et de lui en défendre pratiquement l'accès.

Ces dernières manœuvres marquent le commencement d'une période importante de la lutte. Nous allons, désormais, selon les directives nouvelles du commandement supérieur qu'exerce le général Huré, fixé, de sa personne, à Bou Mallem, demander tout à la patience et au temps. L'ennemi qui se montre avare de munitions ne dédaigne cependant aucun objectif visible. Le moindre geste au-dessus des murailles est salué d'une balle. Les képis d'officiers sont les buts favoris; les tirs isolés accusent une grande précision. De notre côté, nous sommes parvenus à interdire à peu près totalement tout mouvement pendant le jour. Nos guetteurs, derrière des pare-balles rehaussés, au fond d'éléments de tranchées creusées et orientées avec soin, montent une garde sans défaillance. De l'aube à la nuit tombée, des avions de surveillance surveillent sans arrêt le secteur, demeurent en liaison constante par T.S.F. ou messages lestés avec les diverses unités. La nuit, à intervalles irréguliers, les sources, les moindres poches d'eau, repérés avec précision, reçoivent des obus qui délimitent irrémédiablement les zones interdites, marquent les points vers lesquels il est dangereux de s'aventurer.

Dans nos lignes, nous avons organisé, par des itinéraires abrités, le ravitaillement de nos divers groupes. Les gros camions qui parviennent jusqu'au pied du poste de commandement du général Giraud approvisionnent une base importante d'où partent quotidiennement des convois de mulets à destination des divers postes du secteur.

Ce n'est qu'après **plus d'un mois** de ce siège que la poignée de vaillants qui, armée de simples fusils, avait tenu en échec l'armée française munie de mitrailleuses, de canons, d'avions et de camions, et lui avait infligé des pertes supérieures à son propre effectif — consentit enfin à se rendre.

Hommage à eux !

*
**

Que fut Zangara ? Cermak, maire de Chicago, étant mort de ses blessures, Zangara, qui tira sur Roosevelt, a été électrocuté. L'*Adunata dei Refrattari*, organe américain de langue italienne, donne sur la personnalité de Zangara et sur les mobiles de son acte, les renseignements que voici :

Né à Ferruzzano de Calabre, Joseph Zangara perdit à deux ans sa mère; à 18 ans il partit soldat, puis, à peine redevenu civil, à 23 ans, il émigre en Amérique où il travaille comme maçon à Paterson. En 1924 il demande sa naturalisation; celle-ci lui est accordée en 1929 et, aux élections de 1931, il vote pour le parti républicain auquel il est inscrit. Telles furent les déclarations de Zangara, dès son arrestation; les enquêtes, conduites par la police fédérale et la police d'Etat, les confirmèrent pleinement.

Zangara était considéré par ses parents et ses compagnons de travail comme un homme plutôt calme, économe, n'ayant que peu d'amis. Rien ne fut découvert qui permit de supposer qu'il ait été en relations avec des éléments subversifs, ou professant des idées extrémistes.

A Los Angeles, où il s'était rendu en 1931 à la recherche d'un climat chaud qui tempérerait les maux d'estomac dont il souffrait, on essaya de lui découvrir des relations avec les éléments anarchistes, mais on échoua totalement. De même il fut impossible de trouver la moindre trace de relations entre lui et les gens d'Al Capone à Chicago. On dut donc se

résigner à accepter la version de l'accusé, à savoir qu'il avait agi seul et pour des raisons strictement personnelles.

Il restait bien une autre hypothèse, mais, si elle a été faite, aucun journal ne s'en est en tous cas fait l'écho: électeur du parti républicain, Joseph Zangara aurait pu songer à supprimer l'élu du parti démocrate afin d'éviter à sa patrie adoptive de voir bientôt l'herbe pousser dans les rues de ses villes, ainsi que l'avait prédit le président Hoover au cours de la campagne électorale. Ce fait aurait eu un précédent historique dans le meurtre du président Lincoln. Mais une telle supposition aurait non seulement été en contradiction avec les déclarations de l'accusé, elle aurait aussi détoné au milieu du déluge d'imprécations déversé contre « l'hydre de l'anarchie » : un parti aussi « bien » que le parti républicain ne peut être soupçonné d'actes pareils.

En tous cas, l'interprétation que Zangara a donné de son acte, n'a pas varié depuis le début jusqu'à la fin: simple et brutale elle fut:

Je tenais à tuer Roosevelt — dit-il — parce que la douleur continuelle que m'occasionnait mon mal, me poussait à la haine. Et j'ai toujours haï, alors même que je n'étais encore qu'un enfant, les riches et les puissants... Je n'aurais pas tiré contre un ouvrier ou contre un agent de police. Ce sont les riches et les puissants que je hais. Je suis pauvre. J'ai toujours été pauvre. Les gens comme moi ont toujours été opprimés. Enfant, je devais travailler durement dans les champs, et à 18 ans, je dus partir pour la guerre. Je haïssais mes officiers. C'est alors que naquit en moi l'idée qu'un jour ou l'autre je ferai ma partie dans la suppression des officiers et des riches pour lesquels j'ai dû me battre.

On supposait qu'à la demande sacramentelle du juge: « coupable ou non coupable ? », Zangara répondrait négativement afin de se donner la possibilité d'être jugé par le jury et de permettre à ses défenseurs de plaider l'irresponsabilité, au moins partielle. Mais Zangara ne voulut rien savoir. Dès sa première comparution devant le juge, il avait déjà montré le peu de cas qu'il faisait des formalités judiciaires en répondant au juge qui lui demandait de choisir un défenseur: « Je n'en veux pas. Faites ce que vous voudrez, vous êtes le maître ».

Pendant le procès il continua à faire preuve de la plus grande indifférence pour ce qui se passait. Interrogé, il répondit brièvement en confirmant ses déclarations précédentes, c'est-à-dire qu'il avait voulu tuer le président Roosevelt pour se venger des souffrances que lui avait infligées la société.

Et l'*« Adunata dei Refrattari »* de conclure par les observations suivantes :

Si Joseph Zangara est bien en pleine possession de ses facultés, tant pis pour l'ordre établi; tant pis pour les institutions de la monarchie italienne et de la république américaine qui ont armé sa main et l'ont amené à une aussi grave et aussi énergique résolution. A son sujet, on ne peut absolument pas parler d'influences anarchistes ou de fanatisme doctrinal. Il a vécu loin de ces infections pernicieuses, contre lesquelles tempête la morale orthodoxe, et contre lesquelles se dressent avec tant de zèle la religion, le patriotisme, la loi et les politiciens.

Si Joseph Zangara est en pleine possession de ses facultés, sa révolte contre les institutions fondées sur le privilège et sur l'exploitation — car c'est bien contre elles qu'était dirigé son attentat puisqu'il n'avait aucune raison d'animosité personnelle contre le Président élu — sa révolte, disons-nous, est le fruit des réflexions d'un cerveau sain qui, à travers les dures expériences de la vie du prolétaire, à travers les souffrances, les maux et les privations, est parvenu aux mêmes conclusions révolutionnaires que celles auxquelles l'étude conduit les révolutionnaires conscients.

Si Joseph Zangara est en pleine possession de ses facultés, il annonce la révolution sociale d'une façon d'autant plus certaine que sa révolte ne se recouvre pas du manteau d'une doctrine, qu'elle ne repose pas sur des idées préconçues, mais est le fruit naturel, spontané, logique et inflexible de l'expérience commune à tous les déshérités de la terre.

Deux actes de décès Bien qu'ils aient été déjà publiés par presque toute la presse ouvrière, nous reproduisons, étant donné leur importance, les deux premiers actes officiels par lesquels syndicats social-démocrates et parti social-démocrate d'Allemagne ont fait leur soumission à Hitler. Il restera peut-être encore en Allemagne quelque chose qui s'appellera syndicat, et parti socialiste, mais ce qui, jusqu'à présent, figurait sous ces noms, a désormais totalement disparu. L'un et l'autre se sont suicidés ; il n'existe plus que leurs cadavres.

Voici la déclaration de la direction des syndicats allemands, publiée dans **Gewerkschaftszeitung**, son organe officiel, et traduit par le journal **Lu** :

Les organisations syndicales sont l'expression d'une nécessité sociale irréfutable, une partie indispensable de l'ordre social lui-même. Elles ont été créées par la classe ouvrière pour s'aider elle-même, et, au cours de leur histoire, et par suite de l'ordre naturel des choses, elles se sont de plus en plus intégrées dans l'Etat. La tâche sociale des syndicats doit être remplie, quelle que soit la nature du régime de l'Etat.

Les grandes communautés contractuelles en vue de la réglementation des conditions de travail et de salaires des ouvriers allemands sont la preuve infaillible que les organisations syndicales sont animées de la volonté d'assurer la défense des intérêts ouvriers dont elles ont la charge par des accords librement conclus avec les employeurs. Au cours des dernières décades, les contrats de tarifs se sont maintenus et ont, dans une large part, servi la paix économique, ceci en dépit de la confusion générale et des difficultés économiques.

Ayant reconnu l'arbitrage de l'Etat et en ayant fait usage, les organisations syndicales ont montré qu'elles reconnaissent à l'Etat le droit d'intervention dans les discussions entre les ouvriers organisés et le patronat, quand l'intérêt général l'exige.

De tout temps, les organisations syndicales ont préféré l'accord librement conclu avec les employeurs à l'accord obligatoire et elles maintiennent cette opinion. Elles sont parfaitement prêtes, dans l'esprit d'une économie autonome, à collaborer constamment dans cette voie et au delà du domaine des salaires et des conditions de travail avec les organisations patronales.

La surveillance par l'Etat de ce travail en commun des organisations libres de l'économie pourrait, le cas échéant, lui être tout à fait profitable, accroître sa valeur et faciliter son exécution.

Les organisations syndicales ne prétendent pas influencer directement la politique de l'Etat. Leur tâche dans ce sens ne peut être que de transmettre au gouvernement et au pouvoir législatif les desiderata justifiés de la classe ouvrière en ce qui concerne les mesures de politique sociale ou économique, et de mettre à la disposition du gouvernement et du Parlement des connaissances et expériences acquises dans ce domaine.

Les organisations syndicales ne réclament aucun monopole pour elles. La sauvegarde des intérêts ouvriers est au-dessus de la forme de l'organisation. Mais, une véritable organisation syndicale ne peut se baser que sur le groupement librement consenti des adhérents, elle doit être indépendante des employeurs et des partis politiques.

*
**

Et voici ce qui s'est passé à la séance de l'Internationale socialiste qui a suivi la prorogation sine die du Reichstag, d'après **Grimm**, le représentant de la Suisse à l'Exécutif de l'Internationale, qui fut le premier à le révéler :

Le manque de dignité de la social-démocratie allemande suit son cours avec une impitoyable logique. Après la séance du Reichstag, le Parti socialiste allemand s'abaisse au rôle de valet du régime fasciste.

Au moment où siégeait l'exécutif de l'Internationale ouvrière socialiste à Paris, lundi dernier, nous avons appris l'arrivée d'émissaires du Parti socialiste allemand, venant demander à la presse socialiste des autres pays de cesser toute propagande contre les meurtres et persécutions fascistes en Allemagne, cela sous prétexte d'obtenir le droit de parution pour la presse socialiste et syndicale allemande sous le régime fasciste.

L'Exécutif de l'Internationale a repoussé avec indignation une telle proposition. Nous avons fait savoir au chien sanguinaire Goering que le moyen de faire cesser la propagande contre les crimes et persécutions fascistes, était d'en cesser l'exécution en Allemagne et de rétablir un régime qui ne soit plus la honte des temps actuels.

Otto Wels, président du Parti socialiste allemand, était l'un des émissaires qui vinrent proposer l'abominable marché. C'est après l'échec de cette mission, plus indigne que celle de Sudekum en 1914, que Wels a déclaré la sortie de son parti de l'Internationale ouvrière socialiste.

ENTRE NOUS

AU 1^{er} MAI,

NOUS AURONS DÉPASSÉ LES 1.200 ABONNÉS

Au 31 mars, 1.122 abonnés.

Et, au moment où nous écrivons ces lignes, nous frisons les 1.200.

Au 1^{er} mai, nous les aurons certainement dépassés.

Bonne nouvelle, n'est-ce pas ? Nous voilà montés à un nombre d'abonnés que la revue n'avait encore jamais connu.

Si tous nos amis nous aident, nous arriverons aux 1.500 avant, bien avant la fin de l'année.

**UNE SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE
POUR LES 1.500**

Mais il y a un « hic ». Ce recrutement d'abonnés nouveaux, eu égard à la méthode que nous employons, non seulement nécessite un travail important, mais il coûte très cher.

C'est, l'un dans l'autre, 1.000 francs par mois qu'il nous faut déboursier pour la propagande, tant en impression de numéros qu'en frais de correspondance et de recouvrement.

Sans être à sec, notre caisse supporte avec peine cette dépense supplémentaire.

Le « noyau » a donc décidé d'ouvrir une « Souscription Exceptionnelle pour les 1.500 abonnés ».

Nous demandons à tous nos amis de nous envoyer leur obole, si modeste soit-elle.

Croyez-le, camarades, 1.500 abonnés à la R. P., cela mérite que vous ouvriez votre porte-monnaie !

D'ores et déjà, nous demandons à nos abonnés fonctionnaires de bien vouloir inaugurer cette souscription par le versement d'une partie de leur journée de salaire du 1^{er} Mai.

Ils savent que la R. P. s'est rangée parmi les meilleurs défenseurs de leur cause, et ils n'hésiteront pas à nous témoigner leur attachement en répondant à notre appel.

Amis de la R. P., participez sans tarder à notre « Souscription Exceptionnelle pour les 1.500 abonnés » !



LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.

LISEZ LES OUVRAGES DE

VICTOR SERGE

PRISONNIER DE L'OKHRANA

La Ville en Danger.....	3 fr.	Les Hommes dans la prison.....	15 fr.
Lénine 1917.....	2 fr.	Naissance de notre force.....	15 fr.
Les Coulisses d'une Sûreté Générale..	5 fr.	Ville Conquise.....	15 fr.
Vie des Révolutionnaires.....	1 fr.		<i>éditions Rieder</i>
L'An I de la Révolution Russe.....	20 fr.	Littérature et Révolution.....	5 fr.

éditions Librairie du Travail

éditions Valois

Vient de paraître :

Croquis de la Rue

POEMES

par Eugène BIZEAU

Préface de Han RYNER

Illustrations de G. DELATOUSCHE

Editions de LA FENÊTRE OUVERTE

36, rue Ernest-Renan, 36

ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine)

Un beau volume magnifiquement illustré de 19 bois 12 fr.

Pour mieux pratiquer
l'internationalisme,

apprenez l'Esperanto !

Un cours gratuit par correspondance
fonctionne toute l'année.

S'adresser :

**Fédération Espérantiste
Ouvrière**

115, Bd A. Briand : Montreuil - Paris.

Envoi du Cours élémentaire d'Esperanto et
abonnement à 10 numéros du « Travailleur
Espérantiste » contre 2 fr. 50 en timbres.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

VA PARAÎTRE :

J. F. HORRABIN

Précis de Géographie Economique

avec 45 cartes dessinées par l'auteur

traduit de l'anglais par J. Péra

PRIX : 9 FRANCS

*Explication Marxiste
des civilisations passées
et du monde moderne.*



A titre exceptionnel, le prix de cet ouvrage sera ramené à

7 fr. 50 franco

pour toute commande qui nous parviendra, accompagnée de son montant

avant le 15 mai.

Nous adresser un mandat-chèque à notre compte de chèques-postaux : « Révolution Prolétarienne », 54, rue Château d'Eau, PARIS. Compte N° 734-99.